

RAPPORT | 20 D'ACTIVITÉ | 24



l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY**
Rédaction : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Design graphique : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**
Impression : **La Monsoie**
Crédit photo couverture : © **Ksenia Obukhova / Unsplash**

É — DI — TO —

L'année 2024 s'est inscrite dans une dynamique de transformation et de résilience de notre territoire. Notre Agence a poursuivi sa mission de soutien et d'accompagnement à la structuration de notre métropole et à l'accompagnement des projets qui façonnent son avenir.

Dans un contexte d'évolution sociétale constant marqué par les enjeux écologiques et sociaux, notre action 2024 s'est orientée vers des initiatives qui allient innovation et durabilité. Nos efforts se sont concentrés sur notre engagement à différentes échelles ; géographiques, temporelles, politiques et sociologiques : des espaces métropolitains à ceux du quotidien, de la grande région à la commune, des grandes tendances aux habitants. L'observation et la prospective ont aussi été au cœur de notre engagement tout en veillant à l'intégration des principes du développement durable au cœur de l'ensemble des projets urbains et des grands enjeux des années à venir (document d'urbanisme, raréfaction du foncier et des ressources...).

La participation citoyenne et la collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, des entreprises, des institutions diverses et des associations se sont vues renforcées et sont restées au centre de nos démarches et de nos actions quotidiennes.

Ce cap demeure essentiel pour co-construire une métropole plus inclusive, solidaire et résiliente.

Ce rapport d'activité vous présente les réalisations 2024 ainsi que les perspectives et projets à venir qui continueront à renforcer notre territoire dans sa vocation de territoire attractif, connecté et respectueux de son environnement. Grâce à la mobilisation de tous, nous poursuivons nos ambitions actées en 2020 pour construire un futur commun à la hauteur des attentes de nos citoyens, habitants, et usagers.

L'Agence reste plus que jamais un acteur clé de l'aménagement et du développement de la transformation du territoire au service d'une métropole où il fait bon vivre, travailler et se projeter. Nous poursuivrons enfin nos missions d'accompagner les transitions, de réhabiliter nos quartiers, de faire rayonner le territoire sous toutes ses formes et d'être proche du vivant et des réalités de terrain.

Francis VERCAMER
Président de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Didier DECOUIGNY
Directeur général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole



SOMMAIRE

1

L'AGENCE - 6

2

**CONNAISSANCE
DES TERRITOIRES - 28**

3

**PLANIFICATION
ET AMÉNAGEMENT - 44**

4

**TRANSITIONS
ET PROSPECTIVE - 56**

5

COOPÉRATIONS - 68





1

L'AGENCE

UNE AGENCE OUVERTE ET PARTENARIALE

Depuis plus de 30 ans, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) joue un rôle clé en tant qu'outil d'aide à la décision. Elle accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans l'élaboration de leurs politiques publiques, tout en favorisant les échanges et le partage des savoirs. Ancrée dans son écosystème, l'Agence mobilise son expertise en étude, analyse et animation de réseaux pour répondre aux besoins de ses partenaires.

En 2024, l'Agence a continué d'approfondir ses réflexions et analyses, contribuant à objectiver les débats et à instaurer une culture commune et partagée. L'Agence développe ainsi ses capacités à **innover, observer et générer le collectif, en poursuivant le développement d'un mode de connaissance, de pensée et d'action, pour répondre aux complexités des transitions.**

EN BREF

2

intercommunalités :
la Métropole Européenne de Lille (MEL) et
la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)

1,27 M

d'habitants dans le SCOT
de Lille Métropole (MEL+CCPC)

133

communes

988

km²

..... L'Agence

34

ans d'expérience
au service des territoires

51

collaborateurs

41

administrateurs

27

membres
au comité de partenaires

Une expertise au service de l'aménagement et du développement de la métropole lilloise

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du code de l'urbanisme : « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme. »

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour **missions** :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

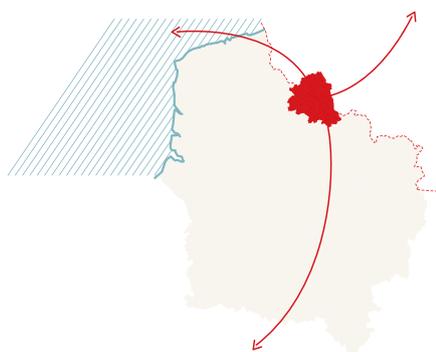
LES MISSIONS DE L'AGENCE

Un outil d'aide à la décision pour les collectivités et les acteurs locaux

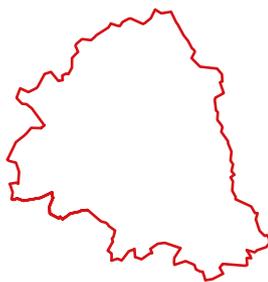
L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole en quelques points :

- **une association de loi 1901 créée en 1990**, qui accompagne les collectivités et les acteurs locaux par son expertise du territoire et sa pédagogie ;
- **un outil de dialogue et d'aide à la décision**, produisant des études, des analyses, des outils cartographiques, qui permettent de connaître et de poser un regard avisé sur notre métropole ;
- **un outil d'ingénierie** qui a pour mission de mettre en perspective les évolutions sociétales et de contribuer aux documents d'urbanisme et aux projets d'aménagement ;
- **une fonction mémoire et prospective**, qui regarde vers l'avenir avec des travaux liés aux transitions en cours ou futures ;
- **une équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, d'urbanistes, de cartographes, de statisticiens, de sociologues ou encore d'économistes.

Des équipes complémentaires



Transfrontalier



SCOT

Du quartier à l'échelle métropolitaine et transfrontalière

L'Agence applique ses compétences au territoire du **SCOT de Lille Métropole (Métropole Européenne de Lille (MEL) et Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC))**, mais aussi à un périmètre d'étude et de réflexion plus large. Par sa position géographique unique au cœur de l'Europe, elle porte un regard particulier sur le sujet du transfrontalier. Ses actions agissent globalement **à l'échelle de la commune, de la métropole, du département et de la région.**



Intercommunalité

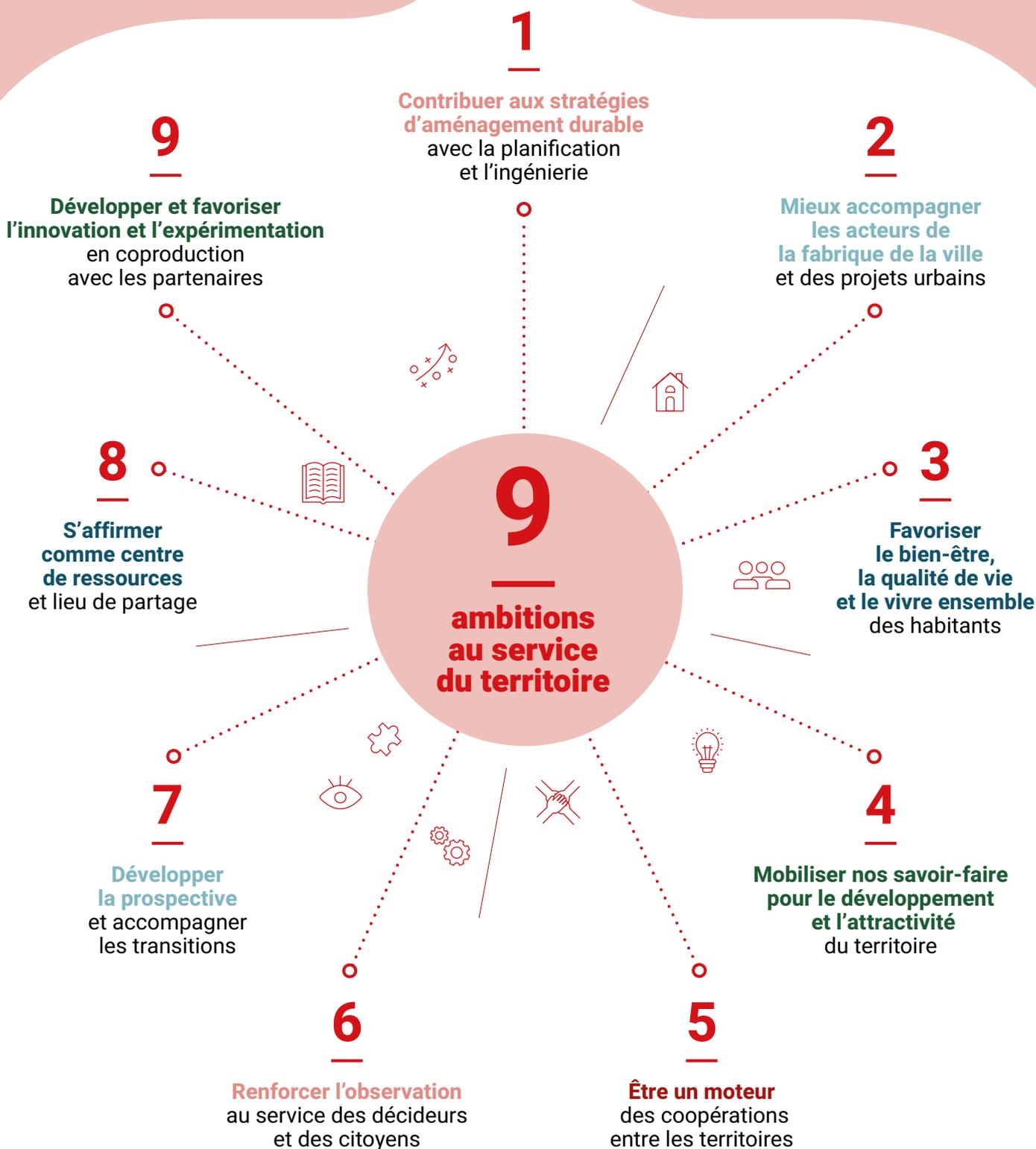


Commune



Quartier

LES AMBITIONS ET LE PROJET PARTENARIAL DE L'AGENCE 2021-2026



EN BREF

5

conventions structurantes



20

conventions partenariales

1

programme de travail sur 2 ans : 2023-2024

Une ingénierie en réseau à l'échelle nationale...

L'Agence développe la mise en réseau de son ingénierie. Elle adhère à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), et participe activement à sa gouvernance et à son rayonnement. Elle participe au club Métiers et co-pilote le Club Urbanisme commercial et le groupe de travail Coopérations territoriales.

... et régionale

Depuis 2017, l'Agence co-anime le **réseau régional des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France : URBA8**. Elle mutualise des compétences et développe des projets communs.



- 14 régions
- 22 départements
- 271 intercommunalités
- 45 SCOT
- 24 syndicats mixtes
- 9 parcs naturels régionaux
- 14 pôles métropolitains
- 1 collectivité d'outre-mer

Périmètres et principaux partenariats territoriaux des agences en France

47 millions d'habitants
= près de 70% de la population



Sources : IGN, DGCL 2024, Fnau, KH, FL, WT - septembre 2024 © FNAU



UNE AGENCE ENGAGÉE

Un programme de travail en réponse aux défis des transitions dans un contexte d'urgence climatique

Dans le cadre de son programme 2023-2024, l'Agence a souhaité renforcer son approche transversale pour accompagner le développement des territoires aux **transitions**. Ces dernières, qu'elles soient urbaines, écologiques, mobilitaires, démographiques, démocratiques interpellent en effet le champ de l'action de l'Agence et des politiques publiques.

L'intervention de l'Agence se déroule dans un contexte où les stratégies de planification, de développement et d'aménagement sont marquées par l'accélération du changement climatique et la mise en œuvre de nouvelles dispositions réglementaires.

La loi Climat et Résilience constitue un cadre structurant pour l'aménagement et le développement des territoires au travers

notamment des nécessités de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation. La loi porte également des enjeux autour des questions de consommation, de production, d'alimentation, de mobilité.

Au regard des mutations à la fois rapides et profondes que subissent les territoires, les filières économiques, la fabrique de la ville et le comportement des usagers, c'est l'ensemble des politiques publiques qui sont impactées. Une conviction que l'Agence concrétise dans **son approche pluridisciplinaire et systémique des enjeux**, et également par **la mobilisation de modes de faire collaboratifs impliquant les parties prenantes dont les usagers**.

Ainsi, en 2024, l'Agence s'est attachée à orienter ses travaux autour de 4 enjeux majeurs en réponse à **l'urgence climatique et aux transitions** :

- adapter la ville et les territoires ;
- construire une société qui prend soin ;
- renforcer les solidarités et les coopérations territoriales ;
- s'appuyer sur les usages et usagers pour valoriser la citoyenneté.

Un diagnostic RSO

L'Agence a été accompagnée par KPMG sur les enjeux de la **démarche Responsabilité Sociale des Organisations (RSO)**. Un travail collaboratif a été mené avec l'Agence sur la base de trois piliers correspondant aux enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux de la RSO. Le mode de gouvernance est également pris en compte et s'avère fondamental tant sur le plan interne qu'externe.

Il a été constaté à travers le diagnostic de KPMG que l'Agence, par ses travaux très diversifiés et documentés, respecte bien les objectifs de développement durable définis en 2015 par l'ONU et remplit au mieux ses missions. Par son expertise, l'Agence contribue à la compréhension et au soutien des enjeux posés.

4

défis



Vers une Agence plus éco-responsable

L'Agence éco-responsable, initiative des salariés de l'Agence impulsée depuis 2019 pour encourager des pratiques internes plus respectueuses de l'environnement et des personnes, se poursuit en 2024 et se développe sur un nouvel axe : **l'Agence solidaire**.

L'équipe-projet, qui réunit le CSE, la direction et des salariés volontaires, porte chaque trimestre un défi thématique avec 4 niveaux d'intervention : la sensibilisation, la mise en action des salariés, l'évaluation de l'action et la valorisation des résultats en interne ou auprès de nos partenaires. A la fin de chaque défi, le CSE propose en accord avec la direction d'inscrire certaines pratiques dans le fonctionnement de l'Agence.

Cette année, l'Agence éco-responsable a porté 4 défis :

- **l'organisation d'un concours de la plus belle plante** pour encourager la végétalisation des bureaux et des espaces communs ;
- **la planification de cours de yoga** pour permettre la découverte de nouvelles pratiques sportives ;
- **la participation à un défi vélo** pour partager les besoins liés à la pratique de mobilités douces ;
- **la contribution à la collecte nationale de la Banque Alimentaire** pour sensibiliser les salariés aux enjeux alimentaires sur notre territoire.

A titre d'exemple, l'équipe mobilisée auprès de la Banque Alimentaire en novembre 2024 au Lidl Jacquard de Lille Fives, a contribué à collecter un peu plus de 2 tonnes de produits alimentaires.



94%

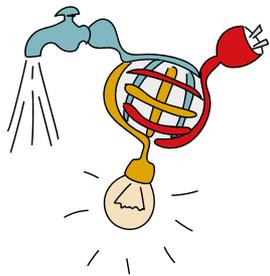
des salariés se déplacent en mode doux
(transport en commun/marche/vélo)
pour venir à l'Agence

6 champs d'action



1. UNE AGENCE BAS CARBONE

Diminuer et compenser le poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastique, usage des transports doux, gestion numérique sobre. L'Agence a mis en place le tri des déchets via le prestataire Lemon Tri qui vient collecter nos déchets à vélo.



2. UNE AGENCE ÉCONOME ET PERFORMANTE

Consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie, avec des équipements éco performants, améliorer les conditions de travail.



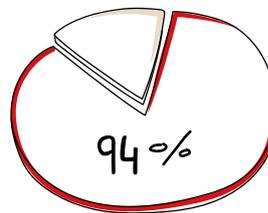
3. UNE AGENCE PRIVILÉGIANT LES ACHATS RESPONSABLES

Privilégier les circuits courts et le local dans la consommation de produits éthiques, solidaires et économes en déchets (gourdes, 0 plastique...)



4. UNE AGENCE INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Privilégier l'usage à la possession et renouveler les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.



5. UNE AGENCE ATTENTIVE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

Encourager les pratiques sportives et les mobilités douces. 94% des salariés de l'Agence utilisent les transports collectifs ou les modes doux (vélo, trottinette) pour se déplacer entre leur domicile et l'Agence.



6. UNE AGENCE SOLIDAIRE

Proposer des temps de rencontre avec des acteurs locaux de la solidarité et des actions de mobilisation volontaire des salariés.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

11

entrées au cours de l'année

CDI :

Corentin GREUEZ
Laurence PIGOT

CDD :

Sylvain BLOND
Sarah CHOUCHOU
Jeanne LOTTIN
Caroline PARELLE
Hippolyte PARENT
Aïna REIS
Clara VIGAN
Florentine ZAYONNET

Apprenti :

Nicolas FURLAN

51

collaborateurs au 31/12/24 :

41 CDI, 7 CDD,
1 contrat CIFRE, 2 apprentis

44,5

Équivalent Temps Plein

4

sorties au cours de l'année

CDI :

François LEURS (retraite)

CDD :

Sarah CHOUCHOU
Hippolyte PARENT
Clara VIGAN

43

ans de moyenne d'âge

35/16

femmes/hommes

+

stagiaires entre 2 et 6 mois

Sarah CHOUCHOU
Alexandra CLOCHEPIN
Manon GODET
Pierre POUPEAU
Aïna REIS
Sharleen RICHAUD

Effectif au 31/12/24

DIRECTION

Didier DECOUIGNY
Hélène GRANDCLAUDON
Valérie BRIDOUX
Sophie HAUTCOEUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Laëtitia GUIRAUD
Caroline AUQUE
Bruno CAILLIAUX
Jenny HERBEZ
Mathilde LEMENU
Stéphanie SIMON
Véronique SORRIAUX

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SCOT

Brigitte GROENEWALD
Victoire CASSAM
Guy CHAUTARD
Nicolas FURLAN
Océane GUYON
Jeanne LOTTIN
Alexis MARCOT
Laurence PIGOT
Gaël SMAGGHE
Marie-Edmée THIRON
Cyrille VANNEUFVILLE

PROJET URBAIN

Annabelle MAZE
Sylvain BLOND
Stéphanie DEMEYÈRE
Eric GAGNAIRE
Sylvie NGUYEN
Caroline PARELLE
Juliane SCHULZ

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATIONS

Corentin GREUEZ
Mathilde BALLENGHIEN
Cynthia CHAUVET
Sarah CHOUCHOU
Louise HERRY
Jeanne KOSTRZ
Emma RAUDIN
Aïna REIS
Bérénice THOUIN
Corinne VALITON
Anne VANDEWIELE
Clara VIGAN

CARTOGRAPHIE, GÉOMATIQUE ET STATISTIQUES

Didier POIDEVIN
Samuel DECRESSAC
Eric HERREMAN
Anthony JOBÉ
Dominique MESTRESSAT-CASSOU
Madjid SENDID
Florentine ZAYONNET

ÉDITION, VEILLE ET DOCUMENTATION

Géraldine DESBÈTES
Pauline DESCAMPS
Alexandra MELLARINI

CDD, contrat CIFRE, apprentis



UNE GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

L'Agence est présidée par Francis Vercamer, Maire de Hem, Président du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole et Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille. Le Bureau, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'Agence ont été installés en octobre 2020.

Le Bureau



Président

VERCAMER Francis

Vice-présidents

PLOUY Michel, représentant la MEL
 RICHIR Jacques, représentant la MEL
 DUMORTIER Benjamin, représentant la CCPC
 DUTILLEUL François, représentant la CCI Grand Lille
 FERET Luc, représentant l'État
 PONCHAUX Danièle, représentant la Région Hauts-de-France

Trésorier

ANDRIÈS Jean-Philippe, représentant la MEL

Secrétaire

DURAND Eric, représentant la MEL



© ADULM

Le Conseil d'administration*

41

* membres
nombre de représentants
effectif en 2024



Personnes morales publiques ou privées

Représentant la Métropole Européenne de Lille

AMROUNI Karim
 ANDRIÈS Jean-Philippe
 BALY Stéphane
 CORBILLON Matthieu
 DELEPAUL Michel
 DESMET Rodrigue
 DOUFFI Ali
 DUFOUR Didier
 DURAND Eric
 ELEGEEST Rudy
 GRAS Christophe
 HUTCHINSON Yvan
 LEGRAND Dominique
 MANIER Didier
 MOENECLAËY Hélène
 PICK Max-André
 PLOUY Michel
 RICHIR Jacques
 TONNERRE-DESMET Marie
 VERCAMER Francis

Représentant la Communauté de Communes Pévèle Carembault

DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

Représentant le Syndicat mixte du SCOT

BORREWATER Michel
DELCOURT Philippe

Représentant la Région Hauts-de-France

BOURGHELLE KOS Nadège
PONCHAUX Danièle

Représentant le Conseil Départemental du Nord

CAUCHE Régis

Représentant l'État

FERET Luc
 LABIT Julien
 MOLAGER Pierre

Représentant la CCI Grand Lille

DEKONINCK Guillaume
DUTILLEUL François

Représentant la Chambre d'Agriculture

DELEFORTRIE Christine

Représentant l'Établissement Public Foncier (EPF)

BARDY Catherine

Autres personnes morales publiques ou privées

BADERI Anissa, Lille
 BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq
 CESTELEYN Gaëtan, CMA Hauts-de-France
 LEMAITRE Olivier, Seclin
 LETARTRE Jean-Pierre, Entreprises & Cités
 MARIAGE Isabelle, Tourcoing
 MERTEN Jean-Louis, Armentières





Réunions 2024 des instances

7 décembre 2023

19 mars 2024

20 juin 2024

26 novembre 2024

12 décembre 2024

Le Conseil d'administration a approuvé le budget primitif 2024. Ont été présentés l'état d'avancement et les perspectives du **programme de travail partenarial 2023-2024**.

Le **bureau** de l'Agence s'est réuni préalablement au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale du 20 juin.

Le Conseil d'administration a validé le **rapport d'activités 2023** et arrêté les **comptes de l'exercice 2023** avant proposition à l'Assemblée générale. Il a aussi approuvé le budget rectificatif 2024. L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2023 et les comptes de l'exercice 2023. L'Assemblée générale extraordinaire s'est réunie afin d'approuver le Procès-verbal du 20 juin 2023 qui modifie la représentation de l'état.

Le **bureau** de l'Agence s'est réuni préalablement au Conseil d'administration de décembre.

Le Conseil d'administration a approuvé le **Programme de travail partenarial 2025-2026** et le **budget primitif 2025**.



Le comité de partenaires de l'Agence

Son rôle :

- favoriser une dynamique d'échanges au sein de nos instances ;
- nourrir la réflexion relative à la stratégie et aux actions de l'Agence ;
- devenir une plateforme d'échange dynamique et conviviale sur les enjeux d'aménagement et de développement, portant un regard sur l'avenir de la métropole.

CA et AG de l'Agence 2024 © ADULM



UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE ET PÉDAGOGIQUE

L'Agence, toujours attentive à la diffusion et la compréhension de ses travaux, s'engage à faire connaître ses productions de manière pédagogique et à les rendre accessible à tous, en s'adaptant aux différents publics. Espace d'échanges, centre de ressources, mémoire du territoire, l'Agence explore constamment des nouveaux formats, classiques ou digitaux, pour rendre les informations et les données plus accessibles et attractives.

Le site internet : des ressources riches, vivantes et évolutives

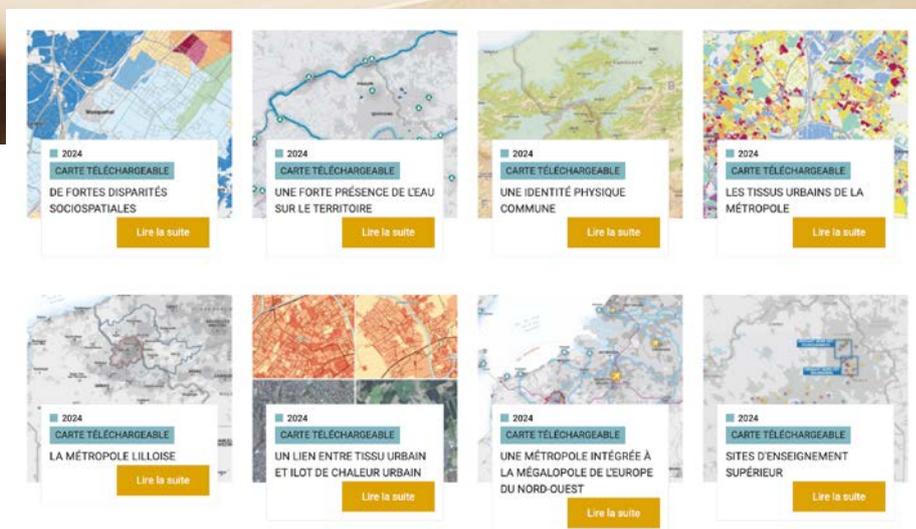
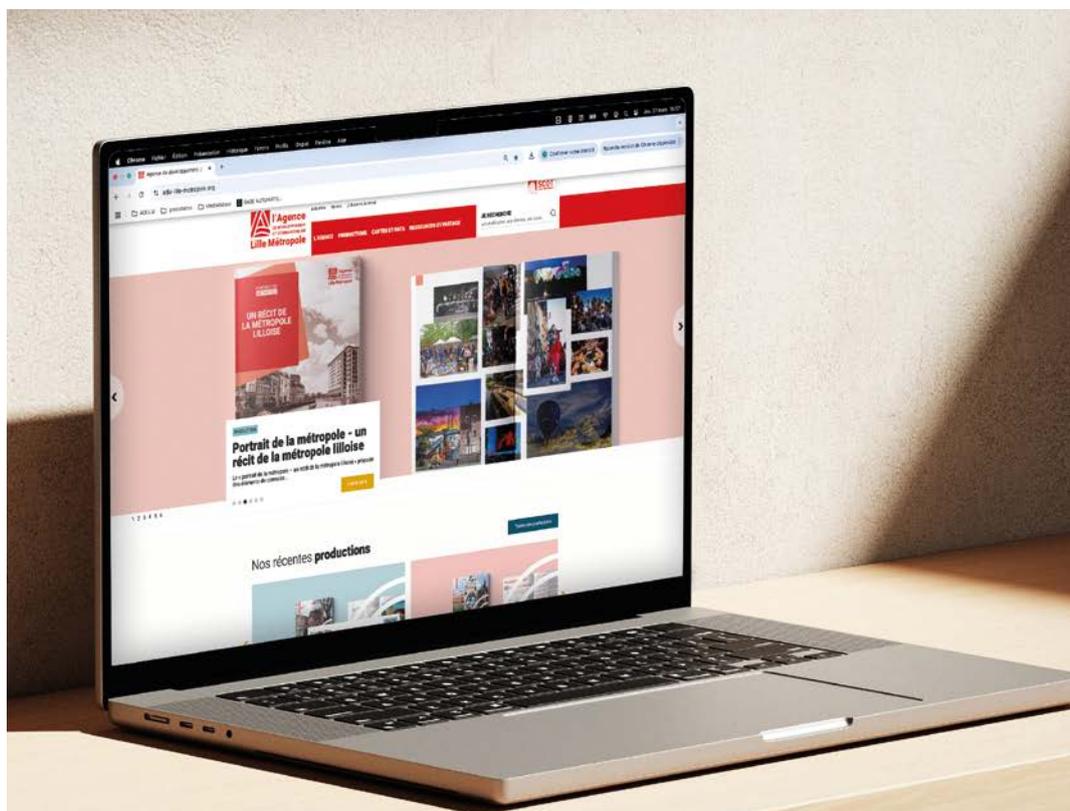
Le site internet offre l'accès libre à l'ensemble des productions de l'Agence sur les cinq dernières années : en consultation interactive ou téléchargement. Il est alimenté chaque semaine par de nouveaux contenus : actualités, événements, publications. Certaines ressources sont mises à jour en continu ou annuellement telles que « la plateforme de l'observatoire de la conjoncture et de la reprise économique » ou « Portraits de communes ». La « médiathèque » propose plus de 30 ans d'archives du territoire, accessibles à tous : étudiants, chercheurs et partenaires.

adu-lille-metropole.org

La cartoθήque numérique : vitrine d'une abondante production

La carte, outil privilégié et incontournable de l'Agence, est au cœur de la majorité de ses études et travaux. La cartoθήque en ligne, enrichie depuis 2021, propose un large panel de cartes, classées selon différents filtres : année, échelle de territoire, thématique, type de support (carte téléchargeables ou interactives).

Véritable vitrine de l'Agence, la cartoθήque permet de visualiser les études en temps réel et de découvrir les dernières expérimentations réalisées par le pôle Cartographie, Géomatique et Statistiques, constamment en recherche de nouvelles méthodes de représentation et de datavisualisation.



+ de **900**

nouveaux abonnés sur LinkedIn,
+ de 5 750 abonnés à ce jour



LinkedIn : 5 500 abonnés

Pour les réseaux sociaux, l'Agence privilégie LinkedIn pour **publier régulièrement ses actualités** : rencontres, offres d'emploi, publications, etc.

+ de **200**

nouveaux abonnés
pour la newsletter



YouTube : + de 80 vidéos

La page YouTube de l'Agence est constamment mise à jour avec de nouvelles vidéos : **replay, motion, interviews, reportages**, etc. Depuis sa création, en 2020, elle recense + de 80 vidéos sur l'ensemble des thématiques de l'Agence.

11

newsletters/an,
soit 1/mois excepté en août



**L'Aperçu,
la newsletter
mensuelle**

Disponible en version papier et digitale, l'Aperçu propose des actualités, un dossier thématique accompagné de chiffres clés et d'une carte et une tribune offrant la parole à un partenaire.

+ de **5 000**

contacts dans la diffusion

**Les synthèses,
un format concentré**

Afin de **rendre ses études plus accessibles**, l'Agence publie des synthèses, c'est-à-dire un format réduit de quelques pages pour présenter de manière concise ses travaux. En 2024, une nouvelle synthèse a été publiée : « Extramobile : un moteur des transformations à venir », il s'agit des actes de la Rencontre de l'Agence du 19 septembre 2024.

+ de **675**

cartes en ligne sur la carthèque
depuis sa création



DE NOUVEAUX FORMATS POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

L'Agence a développé de nouveaux formats digitaux destinés à améliorer la diffusion et faciliter la compréhension de ses travaux, qui peuvent se révéler parfois très techniques.

Les vidéos, pour capter un large public

En 2024, l'Agence s'est formée et équipée à la captation et montage vidéo. Elle a développé 4 formats vidéo :

- **le pitch vidéo** : présentation courte d'une étude à travers l'interview du chargé d'étude qui énonce le sujet d'études, les enjeux, et la méthodologie utilisée ;

 environ 3 minutes

- **la capsule vidéo** : synthèse de différentes prises de paroles d'experts autour d'une thématique ;

 entre 10 et 20 minutes

- **le replay** : enregistrement d'une Rencontre de l'Agence ;

 environ 2 heures

- **le motion design** : animation graphique composée de visuels, images, textes.

 entre 2 et 3 minutes

En 2024, l'Agence a produit :

- **2 pitch vidéo** :

- « Densité(s) pour une ville durable »,
- « Les dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise » ;

- **2 capsules vidéo** :

- « Le bien-être territorial : de la nécessité de l'articulation du bien-être territorial et de la soutenabilité »,
- « Le bien-être territorial : vers des indicateurs de développement territorial renouvelés » ;



- **4 replays** :

- « Peur sur la ville... Urbanistes, aménageurs : quel avenir avec l'intelligence artificielle ? »,
- « Extramobile : un moteur des transformations urbaines à venir »,
- « La France surchauffe » par François Gemenne,
- « Imaginons nos futurs » ;



- **2 motion design** :

- « Vœux 2024 »,
- « Portraits de communes ».

L'Agence a aussi participé à un **webinaire/podcast** : « Pour en finir avec la démocratie participative », organisé par le Cerdd.

L'ensemble de ces supports vidéo est disponible sur le site de l'Agence et sur la page YouTube.



2

pitchs vidéo

2

motion designs

2

capsules vidéo

1

storymap

4

replays



Les storymaps, pour une approche plus globale

La storymap est un récit interactif sur une démarche ou une thématique, comprenant des schémas et infographies. La page web se déroule verticalement pour une lecture plus interactive.

Le choix de ce format est privilégié dans le cas de démarches au long cours, ou pour compiler différents travaux autour d'une même thématique. La storymap permet de mettre en lumière des sujets qui ne font pas l'objet d'un livrable classique type étude.

Les avantages :

- permettre une lecture plus agréable, en présentant les étapes d'une démarche de manière synthétique ;
- développer des schémas ou des infographies permettant une meilleure compréhension ;
- promouvoir plus largement les travaux en diffusant simplement le lien de la storymap ;
- limiter notre impact environnemental en évitant l'impression de plusieurs documents.

En 2024, une nouvelle storymap a été mise en ligne : « **Les dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise** ». Il s'agit de nouveaux éclairages suite à la première parution en 2020.



RENCONTRES DE L'AGENCE ET ÉVÈNEMENTS

En 2024, l'Agence a poursuivi son engagement en organisant des rencontres et en contribuant aux événements de ses partenaires.

Ces moments d'échanges privilégiés permettent de partager les résultats des travaux de l'Agence et d'échanger auprès d'un large public. Cette liste d'événements n'est pas exhaustive.



28/03 · Ciné-Rencontre : « La théorie du Boxeur »



29+30/05 · Rencontres franco-néerlandaises de l'Urbanisme à Lille, avec la CCI franco-néerlandaise



18/01 · Réunion des directeurs URBA8 à Lille



20/03 · Présentation du programme de travail aux vice-présidents MEL



17/05 · Premier atelier de la démarche Partenariat de Proximité avec la ville de Leers



17/05 · Communes et Grand Gabarit : premier atelier

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin



05/02 · Rencontre de l'Agence : « Imaginons Nos Futurs »



SCOT
LILLE MÉTROPOLE

17/04 · Conseil Syndical du SCOT



11/06 · Rencontre Webinaire avec le Cerdd « En finir avec la démocratie participative... vraiment ? »



05/06 · Rencontre entre les présidents des agences URBA8 et la Société du Canal Seine-Nord Europe Nord



20/06 · CA, AG et Rencontre de l'Agence : « La France surchauffe »



30/05 · Rencontre « Bio-déchets » avec GRDF et l'Association des Maires du Nord



28/09 · Ateliers lors des 10 ans de la CC Pévèle Carembault



29/11 · Troisième atelier de la démarche Partenariat de Proximité avec la ville de Leers



12/12 · Conseil d'administration



20/09 · Communes et Grand Gabarit : troisième atelier



28/11 · Rencontre de l'Agence « Peur sur la ville (...) quel avenir avec l'intelligence artificielle ? »



11/12 · Conseil Syndical du SCOT



10/09 · Deuxième atelier de la démarche Partenariat de Proximité avec la ville de Leers



19/09 · Rencontre de l'Agence « Extramobile : un moteur des transformations urbaines à venir »



26/11 · Comité de partenaires

Juillet

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.



02/07 · Rencontre de l'Agence « Vivre dans les quartiers politique de la ville : paroles d'habitants »



05/07 · Communes et Grand Gabarit : deuxième atelier



9+10+11/10 · 45^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme à Saint-Omer



16/10 · Conseil Syndical du SCOT



30/10 · Séminaire annuel URBA8 à Dunkerque



LES PUBLICATIONS



JANVIER

L'Aperçu n°31 - La Communauté de communes Pévèle Carembault



Territoire de projets Deûle partagée : atelier Deûle urbaine Sud



Fiches dynamiques économiques métropolitaines 2023



Portrait de territoire de l'Eurométropole



Observatoire du parc d'immobilier de bureaux : les 5 quartiers d'excellence tertiaire



FÉVRIER
Mémo économie 2024



Rencontres de l'Agence
La densité : de la ville au salon



Rencontres de l'Agence
Le bien-être territorial : une nouvelle boussole pour nos territoires



L'Aperçu n°32 - Statistiques et carto-géomatique, métiers et compétences l'exemple de l'ADULM



Imaginons nos futurs, Roncq 2051, Lille 2051





Imaginons nos futurs : la métropole lilloise en 2051



MARS

Les dynamiques immobilières dans la métropole lilloise : 6 minutes pour tout comprendre

Rencontres de l'Agence Imaginons nos futurs



L'Aperçu n°33 – L'observation sociale dans le cadre du Logement d'abord



Les dynamiques immobilières du logement dans la métropole lilloise, deuxième volet



Les biodéchets : quelle ressource pour le territoire métropolitain de Lille ?



Flash tourisme n°9 Hôtels et résidences de tourisme : offre et projets



L'Aperçu n°34 – Renouveler la lecture de l'économie métropolitaine pour adapter les politiques publiques



L'Aperçu n°35 – Un diagnostic des difficultés sociales afin de déterminer une stratégie métropolitaine



JUIN

Rencontres de l'Agence La France surchauffe, par François Gemenne



LES PUBLICATIONS



JUIN
Rapport d'activités 2023



Pour en finir avec la démocratie participative, avec Nicolas Rio



Les pratiques touristiques dans la destination Lille Métropole



L'Aperçu n°36 - La densité : un vrai sujet, une fausse question ?



Rencontres de l'Agence - Le bien-être territorial, vers des indicateurs de développement territorial renouvelés - Le bien-être territorial, de la nécessité de l'articulation du bien-être territorial et de la soutenabilité



Référentiel du bien-être territorial



L'Aperçu n°37 - Les Jeux Olympiques de Paris 2024, la métropole lilloise est prête !



Observation sociale pour le Logement d'abord dans la Métropole Européenne de Lille – évolutions 2018-2022



Rencontres de l'Agence Extramobile, un moteur des transformations urbaines à venir

JUILLET

SEPTEMBRE



OCTOBRE
L'aperçu n°38 - Les Gardiennes de l'eau, un territoire à enjeux

OCTOBRE
L'aperçu n°39 - La Pèvèle Carembault souffle ses 10 bougies

NOVEMBRE
Cahier du stationnement métropolitain 2024



Rencontres de l'Agence - Peur sur la ville... Urbanistes, aménageurs, quel avenir avec l'intelligence artificielle ?

Flash tourisme n°10 Observatoire de l'activité des rencontres professionnelles

La transition écologique et solidaire dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille

L'aperçu n°40 Une Agence en réseau



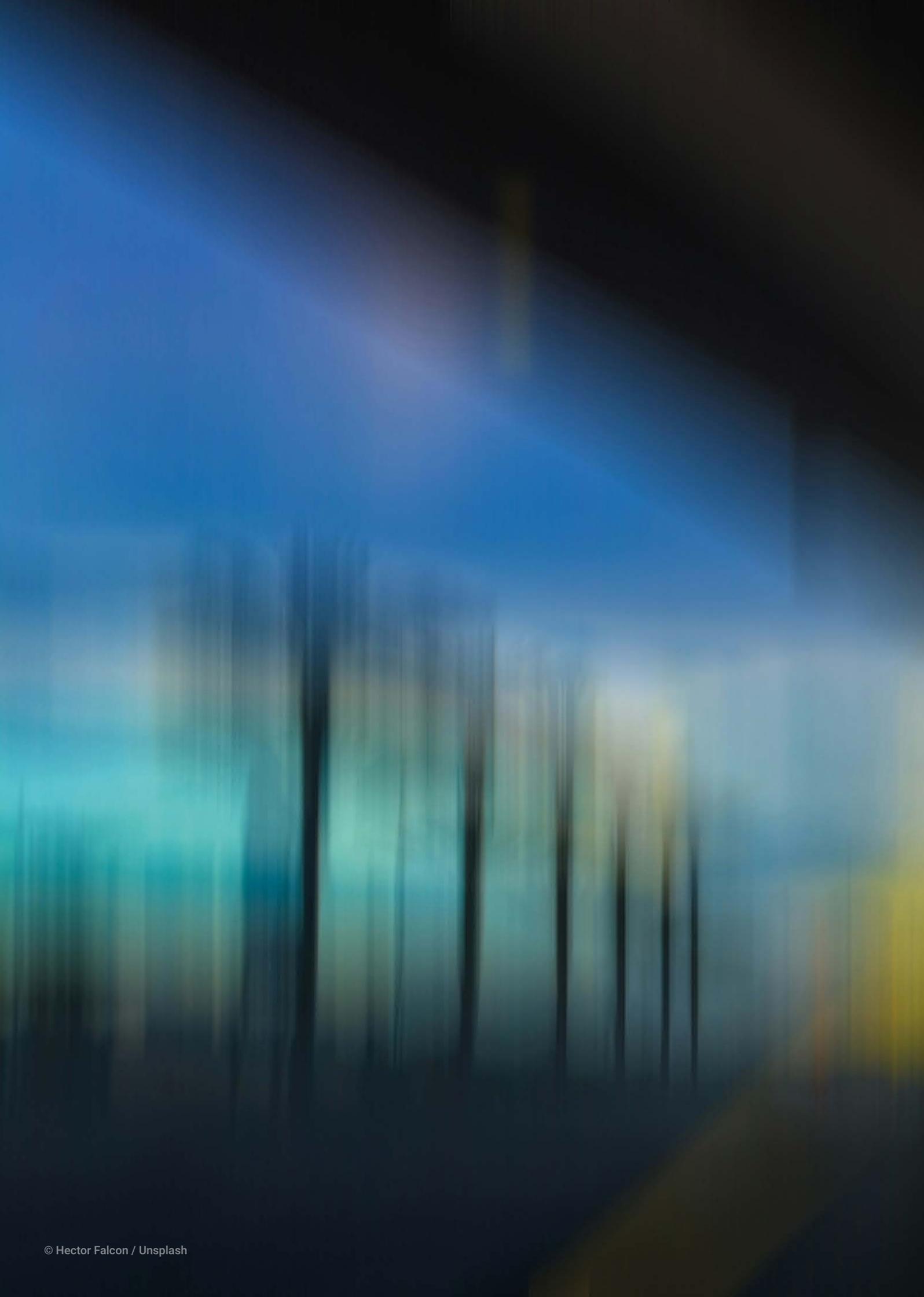
DÉCEMBRE
Extramobile : un moteur des transformations à venir – Actes des rencontres de l'Agence

Portrait de la métropole : un récit de la métropole lilloise

L'aperçu n°41 - Les enjeux et usages de l'intelligence artificielle dans la fabrique de la ville

Portrait de communes





2

CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Pour définir leurs stratégies et actions, les collectivités s'appuient sur une connaissance fine et réactive des territoires. L'Agence y contribue à travers divers observatoires et études, tels que les portraits de territoire, les observations du commerce et des parcs d'activités, ou encore l'analyse des impacts des grands événements sportifs sur le développement métropolitain.

En mobilisant son réseau de partenaires, elle garantit l'objectivité des analyses et explore aussi des approches sensibles, notamment dans le cadre de ses observations sur la Politique de la ville.

PORTRAIT DE MÉTROPOLE : UN RÉCIT DE LA MÉTROPOLE LILLOISE

Outils de connaissance du territoire permettant de disposer de données clés territoriales sur diverses thématiques, les portraits de territoire développés à l'Agence déclinent les approches cartographiques et statistiques à différentes échelles : de la commune au territoire métropolitain lillois et au-delà. En 2024, l'Agence a produit un portrait de la métropole lilloise.

Le Portrait de Métropole : un nouveau volet des portraits de territoire de l'Agence

Les portraits de territoire produits par l'Agence ont pour objectif d'éclairer les acteurs du territoire en leur apportant des outils de connaissance et de représentation objective du territoire et permettent ainsi d'alimenter les diverses analyses et stratégies territoriales en matière d'aménagement, de développement et d'urbanisme.

Le Portrait de Métropole réalisé en 2024 propose ainsi un récit de la métropole lilloise, autour des singularités, des défis et d'images de l'imaginaire collectif. Le parti pris a été de **mettre en lumière les éléments singuliers hérités de notre histoire qui nous différencient des autres territoires**, ainsi que **les défis qui nous amènent à nous interroger sur notre développement**. Le périmètre statistique retenu est celui de la Métropole Européenne de Lille (MEL).



UNE MÉTROPOLE AGRICOLE



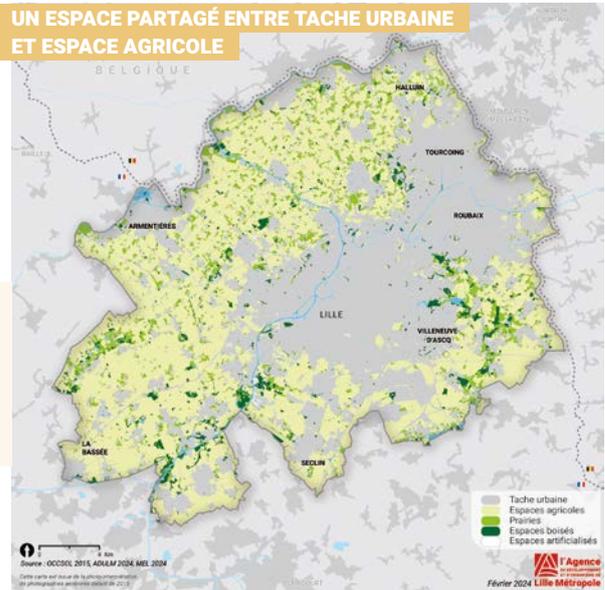
Un espace agricole marqué par le mitage et la taille réduite de la plupart des parcelles d'exploitation. © Philippe FRUTIER

Le fait que son développement soit avant tout lié à la révolution industrielle, plus précoce et plus intense ici que dans la plupart des autres villes françaises, fait souvent oublier que la métropole lilloise est aussi une métropole agricole. Si le territoire a une image urbaine, les surfaces agricoles demeurent importantes et représentent 43% du territoire. Si on y ajoute les espaces naturels, c'est presque 50% du territoire qui n'est pas artificialisé.

L'agriculture représentée sur le territoire est essentiellement tournée vers les filières de transformation longue. Cela explique que l'industrie agroalimentaire soit fortement ancrée sur le territoire ; on y retrouve de grands groupes parmi lesquels les entreprises Lesaffre, Bonduelle, ou encore Lamy-Lutti.

On note également sur le territoire l'important marché de gros de Lille - Marché d'intérêt national (MIN) de Lille créé en 1972. Il s'agit du 2^{ème} MIN de France après Rungis pour les fleurs, les fruits et les légumes en termes de superficie et de tonnage commercialisé. S'appuyant sur le Marché de gros, le site d'Excellence Eurallimentaire est développé par la MEL depuis 2016 autour des acteurs de l'innovation en agroalimentaire, nutrition santé et logistique de la région Hauts-de-France.

UN ESPACE PARTAGÉ ENTRE TACHE URBAINE ET ESPACE AGRICOLE



— Tache urbaine
— Espaces agricoles
— Prairies
— Espaces boisés
— Espaces artificialisés

Source : OCCOOL 2015, ADALM 2024, MEL 2024
Février 2024 Lille Métropole

CHIFFRES CLEFS

28 952 ha de surface agricole utile
43% du territoire de la MEL
↕ -6% depuis 2010
60% de la SOU du SCoT

757 exploitations agricoles
↕ -13% depuis 2010

Une surface de 38 ha en moyenne par exploitation
↕ +8% depuis 2010

2 669 actifs agricoles
(chefs d'exploitation, salariés, main d'œuvre familiale, saisonniers)
dont 25% de main d'œuvre saisonnière
↕ -16% depuis 2010

88 établissements de transformation agroalimentaire

5 400 salariés
Source : Hub Agri, 2023.

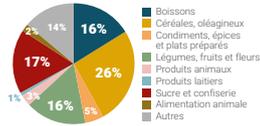
22 - Un récit de la métropole lilloise
Portrait de métropole

Les 3 principales spécialisations des exploitations

48% des exploitations en grandes cultures (betteraves, pommes de terre, cultures industrielles)
17% en polyculture-polyélevage
8% en horticulture, en légumes, en céréales et oléoprotéagineux

270 exploitations pratiquent l'élevage
89 exploitations spécialisées dans l'élevage
↕ -4% du cheptel depuis 2010
2/3 de bovins

Les secteurs d'activité des établissements de transformation de l'agroalimentaire (% du nombre d'établissements en 2022)
Source : Recensement général agricole Agreste, 2020.



UN PEU D'HISTOIRE

Un patrimoine rural et familial, moteur de la filière agroalimentaire du territoire

Doté de sols admirablement travaillés depuis des générations et d'un climat tempéré, l'agriculture demeure partout présente sur le territoire. Celui-ci compte un important patrimoine rural notamment au travers des fermes, ou censés, en li ou au carré, des fermes fortifiées ou encore des moulins - à farine ou à huile appelés aussi tordoirs.

À Lille, la fabrication de l'huile fera la richesse de nombreuses familles. Au début du XIX^{ème} siècle, en compte autour de Lille près de deux cents tordoirs. Dans le nord de la France, l'huile provient de

plusieurs plantes, notamment le lin (sans doute la plus ancienne plante cultivée sur le territoire), le colza, la navette, l'œillette, la cameline ou encore le chanvre.

Certains grands groupes agro-alimentaires sont ancrés sur le territoire depuis des décennies. C'est le cas des entreprises Bonduelle et Lesaffre qui naissent il y a 170 ans, en 1853, à Marquette-lez-Lille, quand leurs fondateurs s'associent pour fonder une distillerie de grains et de genièvre, la distillerie « Lesaffre et Bonduelle, Alcools de l'Abbaye ».

Un récit de la métropole lilloise - 23
Portrait de métropole

Des singularités aux défis... pour raconter la métropole lilloise sous le prisme du bien-être territorial

L'ADN de la métropole lilloise reste aujourd'hui marqué par des singularités héritées de sa géographie et de son histoire :

- un ancrage dans l'Europe du Nord-Ouest ;
- d'importants réseaux qui la rendent accessible et connectée ;
- un développement urbain qui marque sa morphologie polycentrique et multipolaire.

Elle est une métropole mosaïque (d'un point de vue urbain et social), marchande, agricole et étudiante.

Les défis auxquels le territoire est confronté ont déjà été nombreux et font aussi partie de son ADN. Et si la métropole fait face à la **permanence de certains enjeux identifiés dès les années 90** et qui restent toujours d'actualité, elle voit aujourd'hui **l'émergence de nouveaux questionnements et enjeux**. Ceux liés aux disparités socio-spatiales subsistent, tout comme ceux liés aux questions de mobilités, d'insertion, de réindustrialisation, de logement.

À ceux-ci s'ajoutent de nouveaux défis liés au réchauffement climatique, aux ressources (sols, énergie et eau), à la biodiversité, mais aussi des enjeux spécifiques liés à l'ère de la mondialisation et du numérique ou encore au vieillissement et aux nouvelles aspirations de la population.

À l'heure des transitions, les territoires se transforment et se racontent. Métropolisation, compétitivité... sont-ils toujours notre actualité ? Quelle trajectoire pour faire de notre métropole un territoire résilient, qui sait composer avec son histoire, ses spécificités et les défis qui se présentent aujourd'hui ? La période de transitions actuelle est décisive pour nous poser cette question fondamentale : **qu'est-ce qui compte et que souhaite-t-on préserver et développer aujourd'hui et pour demain ?**

Le Portrait de Métropole est le fruit d'un travail collectif et collaboratif dont le récit s'appuie sur les travaux et les réflexions menés hier et aujourd'hui par les équipes de l'Agence. Ce travail s'organise autour de 13 planches, composées de cartes, photos, éléments de contexte et d'histoire et chiffres clefs, pour proposer un récit de l'ADN et des défis du territoire.



Illustration - Le Grand Boulevard de Lille depuis le Croisé-Laroche Vers Roubaix et Tourcoing, avec le cours de la Marque © Luc Guinguet - mai 2019



INNOVATION ET STRUCTURATION DES OUTILS CARTOGRAPHIQUES POUR L'OBSERVATION DU FONCIER ÉCONOMIQUE

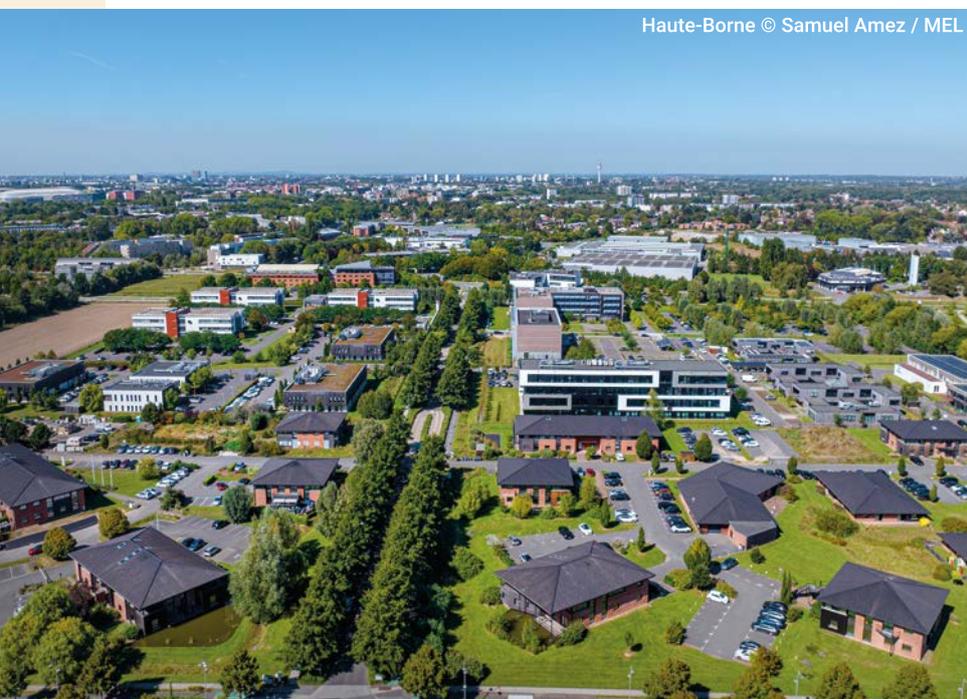
L'observation du fait urbain indispensable au diagnostic et à l'aide à la décision, est au cœur des missions de l'Agence. En 2024, elle a été appelée à innover sur les aspects qualitatifs, par des approches plus transversales, plus dynamiques et de nouveaux modes de collecte des données ou de représentation de l'information. Cela s'est illustré dans le développement d'un outil unique et collaboratif pour deux observatoires : les parcs d'activités économiques et l'immobilier tertiaire, sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille.

Développer des outils adaptés pour comprendre les enjeux fonciers et identifier les potentiels de reconversion et de développement

Dans un souci de répondre à la fois aux obligations réglementaires de la loi Climat & Résilience, mais également à un besoin grandissant des acteurs du foncier économique à disposer d'un outil collaboratif et accessible pour leurs différents projets, l'Agence a développé un applicatif webSIG (Business Geografic - GEO) qui permet, de façon ludique et intuitive, d'identifier les fonciers économiques existants, mais également de les caractériser. **La cartographie dynamique est un outil qui se veut opérationnalisant** : il pose le diagnostic du foncier économique présent sur le territoire métropolitain et permet d'en comprendre les enjeux et de le qualifier en termes d'occupation, de vacance, de densification, de mixité d'usages etc.

L'outil permet ainsi de disposer d'un portrait complet d'un site économique et se veut être **une véritable aide à la décision pour préfigurer une stratégie territoriale orientée sur la reconversion, l'optimisation et/ou le développement des gisements fonciers.**

Haute-Borne © Samuel Amez / MEL



L'observatoire des parcs d'activités économiques : outil d'accompagnement de la politique de développement économique métropolitaine

La dynamique partenariale entre la MEL et l'Agence sur l'observation des parcs d'activité économiques métropolitains a été relancée en 2024, avec des nouveaux arbitrages techniques et la définition d'objectifs et d'une feuille de route pluriannuelle.

L'observatoire des ZAE : un outil de connaissance multiéchelles

Basé sur l'outil cartographique développé par l'Agence, l'observatoire veut offrir une **connaissance fine et détaillée des parcs d'activités**, notamment à l'intention des chargés de parcs, de la Direction du développement économique de la MEL et des acteurs de la commercialisation. Il vise à **analyser la structure, le potentiel de développement et de redynamisation des parcs, tout en répondant aux enjeux de sobriété foncière**. Pour ce faire, une importante phase de migration des données de l'ancien outil vers le nouvel applicatif a été réalisée en 2024. Les données relevées des parcs d'activités en 2023 ont ainsi pu être intégrées et actualisées. Des ateliers coopératifs ont été organisés en 2024 et se poursuivront en 2025 afin d'affiner les périmètres des 141 parcs d'activités à inventorier, mais également les besoins liés à l'outil et son appropriation.

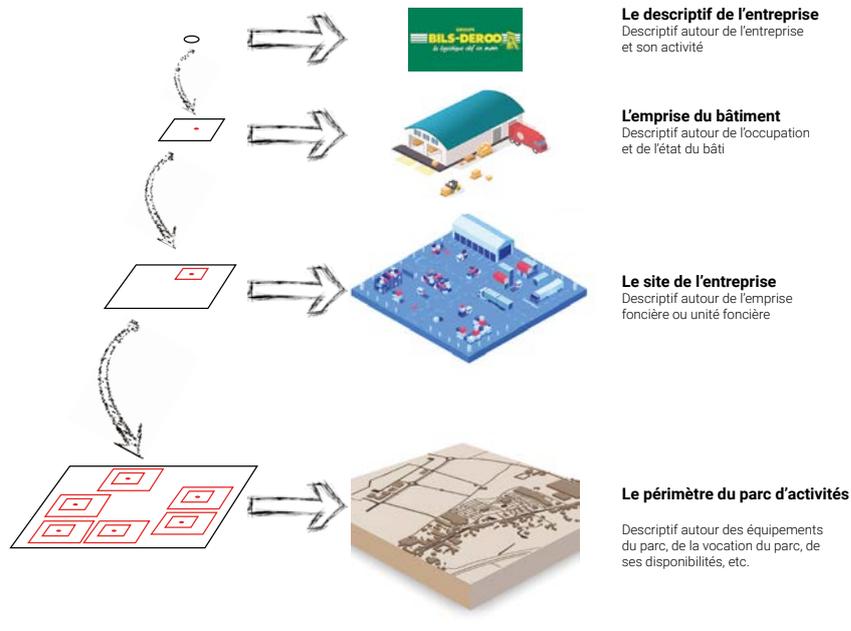
Dans une démarche partagée et collaborative entre la MEL et l'Agence, l'outil informatique devrait atteindre sa pleine maturité d'ici 2025. Au-delà de sa vocation d'inventaire et d'observation, il accompagnera également les efforts de promotion et de communication lors de salons ou d'événements.

L'observatoire du parc immobilier tertiaire : quantifier et qualifier pour adapter l'immobilier de bureaux aux nouveaux besoins du territoire

Lancé en 2022 pour identifier précisément le parc de bureaux à l'échelle du SCOT avec des données détaillées sur sa taille et son taux de vacance, l'observatoire du parc tertiaire s'inscrit dans une démarche d'identification, d'actualisation et d'amélioration continue. L'enjeu est d'**accompagner le développement et les investissements tertiaires, d'orienter la planification urbaine et de répondre aux obligations de suivi de la vacance imposées par la loi**. Il constitue également une ressource précieuse pour éclairer les projets territoriaux et favoriser une stratégie immobilière adaptée aux enjeux du territoire.

En 2024, plusieurs travaux ont été menés dans le cadre de cet observatoire, porté par le Club de l'Immobilier¹ :

- **actualisation des chiffrages des parcs d'excellence tertiaire**, notamment les évolutions constatées entre 2023 et 2024, dans un souci de fiabilisation des données ;



- **recensement détaillé du parc immobilier sur le secteur des Grands Boulevards** et ses deux sous-secteurs, « République » et « Marne-Flandres-Carnot », mobilisant plusieurs sources de données complémentaires (fichiers fonciers, réunions avec les six brokers de la FNAIM, repérages via Street View et observations de terrain).

Afin de valoriser ces travaux et de faciliter l'accès aux données, une application en ligne a été développée, centralisant les résultats obtenus sous forme de cartographie et de fiche d'identité détaillée pour chaque opération recensée. À terme, cet outil évolutif intégrera également des données sur la vacance immobilière, fournissant ainsi des indicateurs clés par secteur.

En 2025, le recensement du parc se poursuivra sur les secteurs de Roubaix-Tourcoing et de Lille afin d'approfondir encore davantage l'analyse du parc immobilier métropolitain.



Matthieu CORBILLON

Vice-Président en charge de Parc d'activités et Immobilier d'entreprises, de l'urbanisme commercial et de l'Aménagement économique à la MEL

L'enjeu principal sur le foncier économique pour notre territoire c'est la raréfaction. Ce dernier est très vulnérable et a beaucoup diminué ces dernières années au profit de projets mixtes. Dans les années à venir nous allons avoir des vrais sujets sur les fonciers de bureaux de seconde main qui n'intéressent plus le marché tertiaire, sur ceux des grands centres commerciaux qui représentent un gros potentiel au regard de la taille des sites et enfin sur le foncier bord à voie d'eau pour lequel nous avons un fort besoin de préservation et de redéveloppement pour de l'activité économique fluviale afin de profiter des bénéfices du réseau Seine Escaut.

Les deux observatoires développés par l'ADULM sont indispensables pour alimenter nos réflexions et stratégies de long terme ainsi que pour bien comprendre les phénomènes à l'œuvre sur notre marché immobilier. Ils sont avant tout une garantie de neutralité et d'une méthodologie de qualité.

L'ADULM, c'est aussi un acteur important pour le travail collaboratif avec les acteurs de l'immobilier avec une belle coordination et une confiance de longue date.

En bref, le rôle de l'ADULM est pour moi avant tout prospectif. C'est prendre le temps d'étudier des thèmes en profondeur avec une analyse fine de notre territoire, pour compléter les travaux des équipes de la MEL qui sont plus opérationnels. Ainsi nous pouvons prendre la hauteur nécessaire pour bien saisir les enjeux des années à venir. Nous aurons besoin de l'ADULM pour trouver les pépites de demain.

¹ Consortium d'acteurs métropolitains réunissant, la CCI Grand Lille, les techniciens de la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Fédération des Promoteurs Immobiliers, la FNAIM et l'ADULM.



FOCUS

L'HABITAT ET L'HABITER AU CŒUR DES TRAVAUX DE L'AGENCE

Les questions d'habitat et d'habiter sont essentielles dans la mesure où elles contribuent au développement d'un territoire hospitalier et où il fait bon vivre ensemble. Face aux enjeux, ces questions sont centrales dans les projets de l'Agence, et pour y répondre, elle les articule en trois axes de travail complémentaires.

Produire un socle d'observation et d'analyse

Plusieurs observatoires et/ou champs d'observation sont menés au long cours à l'Agence :

- l'observation des dynamiques immobilières des marchés du logement dans la métropole lilloise ;
- l'Observatoire métropolitain du logement étudiant, l'observation sociale pour le Logement d'abord, etc.

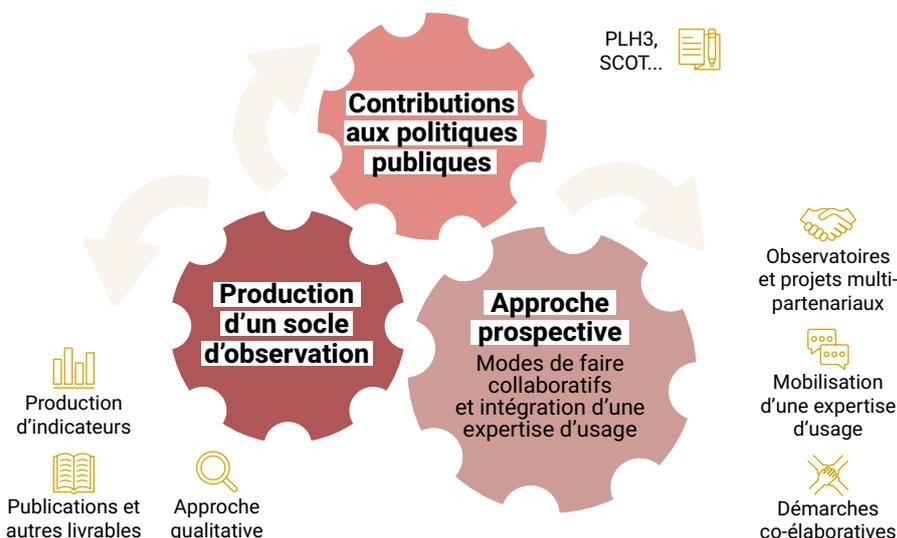
Des analyses s'appuyant sur des données tant quantitatives que qualitatives ont été produites en 2024 sur ces champs au service de la connaissance des acteurs du territoire et du suivi des politiques publiques de l'habitat.

Contribuer à la mise en œuvre du programme local de l'habitat

L'Agence est plus particulièrement missionnée pour le suivi du Programme local de l'habitat (PLH) de la MEL. Elle met aussi à profit ses analyses au service de sa mise en œuvre.

En 2024, l'Agence a participé à plusieurs études pilotées par la MEL. Elle a été sollicitée pour nourrir techniquement les réflexions en termes de développement d'une offre d'accession sociale à la propriété. À titre d'exemple, elle a produit des analyses sur la capacité d'achat des ménages dans le secteur du logement neuf, et les a mises en perspective avec les conditions d'accès au Bail réel solidaire.

L'approche Habitat - Habiter développée à l'Agence



Développer une approche prospective et mobiliser des modes de faire collaboratifs

L'Agence s'attache à déployer une dimension prospective à ses travaux et réfléchit à la manière d'associer l'ensemble des parties prenantes dont les habitants. Étude sociologique, échanges bilatéraux, temps de co-production avec les partenaires, etc. autant de méthodes mobilisées pour croiser les expertises.



Logements sociaux à Lomme © ADULM



**Claire
BRUHAT**

**Directrice de
l'habitat, Métropole
Européenne
de Lille (MEL)**

En juin 2023, la MEL adoptait son 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH). L'un de nos objectifs prioritaires est de répondre aux besoins des habitants les plus en difficulté pour se loger, en accession comme en location. Le suivi de cet objectif nécessite de disposer d'outils d'observation fiables et dynamiques sur les besoins des habitants, leurs trajectoires et leur capacité à accéder aux différents segments de marché. À cette fin, les données et analyses de l'ADULM sont une aide précieuse nous permettant de vérifier la pertinence de nos politiques publiques, pour mieux les réajuster si nécessaire.

Pour l'année 2025, nous lançons des travaux de coconstruction d'un observatoire de l'habitat et du foncier et nous savons pouvoir compter sur l'appui de l'ADULM pour nous aider à passer ce cap.

Contribuer à la politique métropolitaine en faveur du Logement d'abord

Parmi les projets portés autour des questions d'habitat et d'habiter, les travaux pour la politique métropolitaine en faveur du Logement d'abord ont tenu une place particulière en 2024.

L'Agence a poursuivi son observation sociale pour mieux comprendre les parcours et les besoins des personnes sans domicile ou vulnérables dans le logement, en identifiant les facteurs de réussite et d'échecs et les types d'accompagnement mobilisés, et en analysant l'offre de logements abordables et adaptés. Deux notes sur les jeunes de 16-25 ans et les bidonvilles dans la MEL ont été produites. De même, une analyse des évolutions entre 2018 et 2022 concernant les différents publics et l'évolution de leur besoin a été publiée. Ces éléments visent à une meilleure compréhension des parcours et à l'éclairage des politiques publiques locales.

En parallèle, l'Agence a mis en place l'outil d'observation mensuelle du sans-abrisme «Synchro» développé par l'association Action Tank. Co-piloté et animé avec la CMAO (Coordination mobile accueil orientation), il centralise des données nominatives issues de plusieurs sources (SI-SIAO - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, SI-insertion...). Il permet de suivre et capter les grandes tendances dans les flux d'entrée et de sortie de la file active de demandes de solutions d'hébergement et/ou logement. Outil d'observation, il a pour objectif de devenir un outil au service du pilotage de la politique Logement d'abord.

Pour ses travaux, l'Agence s'appuie sur la définition d'une feuille de route concertée avec la MEL et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), ainsi que la co-animation de groupes de travail thématiques qui facilite le croisement des expertises et l'exploration de nouvelles pistes d'action. Cette dynamique collective est essentielle pour anticiper les évolutions des besoins et renforcer l'efficacité des dispositifs déployés.

POLITIQUE DE LA VILLE : UNE AGENCE ENGAGÉE AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Dans le cadre de la signature du Contrat de ville et des Solidarités le 7 mai 2024, l'Agence est missionnée par la MEL pour l'appuyer dans la mise en œuvre de ce contrat en faveur des quartiers et des habitants les plus démunis en réalisant l'observation des quartiers de la politique de la ville (QPV) et en l'appuyant dans l'animation et l'évaluation.

Disposer d'une connaissance fine de la situation des QPV et de son évolution : l'observation socle

L'observation socle vise à **produire des données et analyses de cadrage multithématiques sur la nouvelle géographie des QPV mise en place en 2024**, pour éclairer les différents acteurs du Contrat de ville et des solidarités, en particulier la MEL et les communes. Elle vise à leur permettre de disposer de données, de cartes et d'analyses sur les principales caractéristiques des QPV et leurs évolutions récentes en matière de démographie, profil social, revenus, emploi et activité, logements, etc.

En 2024, l'Agence a travaillé à la constitution d'un fichier de données à différentes échelles : QPV, sous-secteurs au sein des plus grands QPV, Iris 2000. Elle a produit une première note d'analyse sur l'évolution de la population en QPV.



“



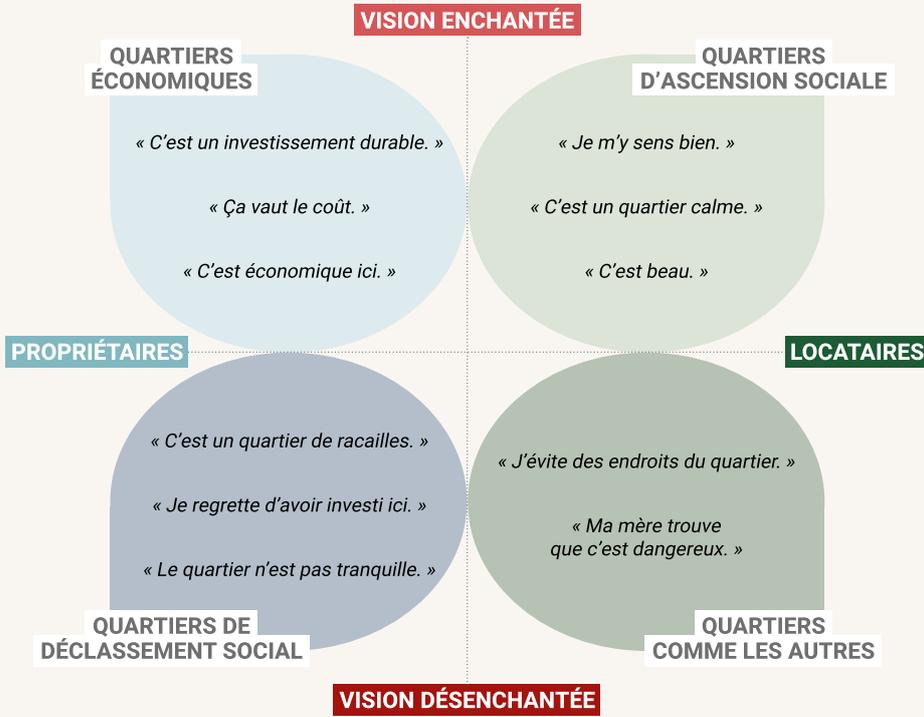
**Cédric
MEURISSE**

**Inspecteur
de l'Éducation
Nationale,
circonscription de
Roubaix-Centre -
Chargé de mission
départementale
Politique de la Ville**

Œuvrer pour la réussite de l'élève des quartiers prioritaires de la MEL impose des coopérations institutionnelles inscrites dans la durée et capables d'appréhender la complexité des situations et des territoires. La signature du protocole par l'Éducation Nationale, la MEL et l'ADULM (sous l'impulsion de François Leurs) permet ainsi la mise en commun des compétences et expertises respectives de chacune de parties prenantes. Cette coopération inscrit les enjeux de réussite scolaire et éducative à une échelle territorialisée faisant de l'intercommunalité, portée par la MEL, un espace pertinent de partage et de conception de réponses inter-institutionnelles à des besoins éducatifs quelquefois nouveaux, identifiés au plus près des communes concernées. Elle interroge également les moyens mobilisés collectivement pour cette réussite et souligne les collaborations Villes-Education Nationale qui offrent des solutions efficaces et transférables. La finalité étant, à partir de données partagées ensemble, d'envisager les nouvelles actions à expérimenter dans le cadre de la Politique de la Ville.

”

Typologie des représentations des habitants des QPV



Connaître et comprendre le vécu dans les quartiers de la politique de la ville : portrait des quartiers vécus

L'Agence a mené un travail d'observation approfondi sur les QPV pour éclairer les dynamiques qui les animent. Différents points de vue sont croisés : celui des données statistiques, celui de 9 acteurs institutionnels, et celui de 116 habitants. **Ce croisement des perspectives enrichit la compréhension des dynamiques socio-urbaines au sein des quartiers prioritaires** sur le quotidien des habitants, leur accès aux services de proximité, leur mobilité, leur situation de logement, leur attachement à leur quartier.

Six QPV ont été observés :

- 4 quartiers de logements sociaux : Trois Ponts (Roubaix), Nouveau Mons (Mons-en-Barœul), Bourgogne (Tourcoing), Comtesse de Ségur (Ronchin) ;
- 2 quartiers dominés par un parc de logements anciens avec une forte présence de logements privés : Moulins (Lille), Attargette-Chanzy (Armentières).

Cette étude permet de valoriser la parole des habitants, leurs vécus au quotidien, leurs pratiques sociales et leurs parcours résidentiels. La publication de ce travail aura lieu en février 2025.

Approfondir la compréhension d'enjeux spécifiques au sein des QPV : l'observation de la thématique Éducation

Après avoir travaillé sur les questions de mixité sociale et scolaire dans les QPV, l'Agence investit **le sujet des leviers de la réussite scolaire et éducative de la naissance à l'entrée au lycée**. L'année 2024 a permis d'inscrire le partenariat entre l'ADULM, la MEL et l'Éducation Nationale dans le nouveau contrat de ville et des solidarités en y annexant un protocole de coopération. Les échanges avec de multiples structures et acteurs concernés par le sujet ont permis d'identifier des premiers troubles conditionnant la réussite des élèves et ce, dès leur plus jeune âge.

Ainsi, en 2024 l'Agence s'est intéressée de près à la santé des 0-6 ans, première tranche d'âge étudiée dans le cadre de cette observation. Des sources telles que les bilans santé en école maternelle (BSEM) ont révélé que les troubles du langage étaient particulièrement développés dans les QPV du département du Nord. Un travail approfondi d'analyse de données en 2025 participera à mettre en exergue les facteurs contribuant au développement de ces troubles.

CHIFFRES CLEFS

20

communes concernées

26

QPV

(quartiers de la politique de la ville)

242 231

habitants concernés
(1 habitant sur 5 dans la MEL)

+ 34 800

habitants supplémentaires
concernés en 2024

1^{ère}

métropole française
pour la part d'habitants en QPV

Source : Insee, populations municipales – géographie 2024 – données du recensement de la population 2020. Traitement : ADULM.



L'OBSERVATOIRE LOCAL DU COMMERCE ET DES SERVICES MARCHANDS : UN OUTIL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Pensé pour outiller les équipes de la MEL ou des communes en charge du développement ou de la requalification du commerce, l'observatoire local du commerce et des services marchands offre un tableau de bord de la situation commerciale locale. Sa consultation permet un premier diagnostic des besoins de la commune et une première analyse des possibilités de développement de l'offre commerciale.



Un outil pour accompagner les politiques de proximité et de centralité

L'idée de l'observatoire est née d'une démarche conjointe de réflexions sur l'économie des proximités (Économie sociale et solidaire, économie collaborative, économie circulaire, commerces de proximité, artisanat, etc.), engagée avec la MEL, notamment à travers sa politique « Objectif centralité », et enrichie par des travaux avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Hauts-de-France.

De nombreuses questions sont ressorties de ces échanges : quelle place pour le commerçant-artisan dans la vie de

la cité ? Comment évaluer le besoin commercial d'une commune ? Comment estimer les conditions de viabilité d'un projet commercial ? Comment faciliter la prise de décision et les actions concrètes en matière commerciale ? Comment suivre le développement du commerce métropolitain ?

Pour y répondre, la réalisation de deux outils d'observation a été décidée dans le cadre unique de « l'Observatoire local du commerce et des services marchands ». Il se compose de :

- un **outil statistique**, se présentant sous la forme de fiches communales ;
- un **atlas interactif** permettant une approche multiscalaire (de l'adresse au territoire du SCOT).

Le champ d'étude

COMMERCE DE DÉTAIL	SERVICES MARCHANDS
Alimentaire (ex. supermarché, boulangerie)	Réparation (ex. cordonnerie)
Équipement de la personne (ex. magasin de prêt-à-porter)	Hôtellerie, bar, restauration
Équipement de la maison (ex. magasin de bricolage)	Banque, assurance, immobilier
Santé, beauté, hygiène (ex. parfumerie)	Agences de voyages
Culture, sport, loisirs (ex. librairie)	Location (ex. automobile)
Automobile, motocycle (ex. concessionnaire)	Santé, beauté, hygiène (ex. esthéticienne)
Vente hors magasin (ex. vente sur les marchés)	Autres (ex. pressing, auto-école)
Autres (ex. magasin de biens d'occasion)	

En 2024, l'élaboration de la première version de l'outil statistique

Les travaux se sont concentrés en 2024 sur la réalisation de l'outil statistique. Ils ont porté sur la structuration même de l'observation : le partage des notions-clefs, la définition du champ d'étude, la construction de nomenclatures de référence (notamment sur le commerce et services de proximité).

Le travail s'est parallèlement concentré sur la construction des indicateurs qui constituent le socle de l'observatoire.

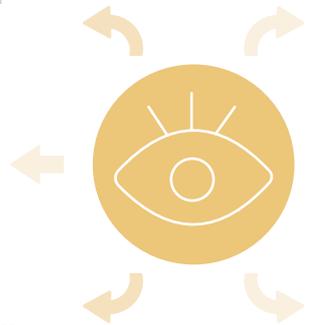
Les fondements de l'observatoire du commerce

6 grands principes d'organisation

Un outil pérenne et une actualisation régulière
suivi dans le temps,
mise à jour annuelle des données

Des comparaisons possibles
dans le temps
et entre les territoires

Un large panorama
indicateurs sur le commerce
et les services marchands dans divers
domaines. *Offre, demande, dynamiques
économiques, locaux commerciaux, etc.*



Des référentiels partagés
nomenclatures, typologies, périmètres,
méthodologies d'observation partagées
(proximité, centralité, diversité, etc.)

Un accès ouvert
consultation par divers acteurs
& contributions possibles
(retours terrain)

Un outil évolutif
élargissement possible
du champ d'observation
à long terme

Structuré en 5 principaux domaines, l'outil statistique permet de disposer de fiches détaillées (graphiques et cartes) sur la situation de :

- **la demande**, à partir de différentes caractéristiques socio-économiques de la population (nombre, âge, CSP, revenus, etc.) ;
- **l'offre** (le nombre d'activités commerciales et de services marchands, les types d'activités représentées...);
- **la grande distribution** (la présence des grands réseaux d'enseignes) ;
- **l'emploi** (le nombre d'emplois salariés, par type d'activités, etc.).

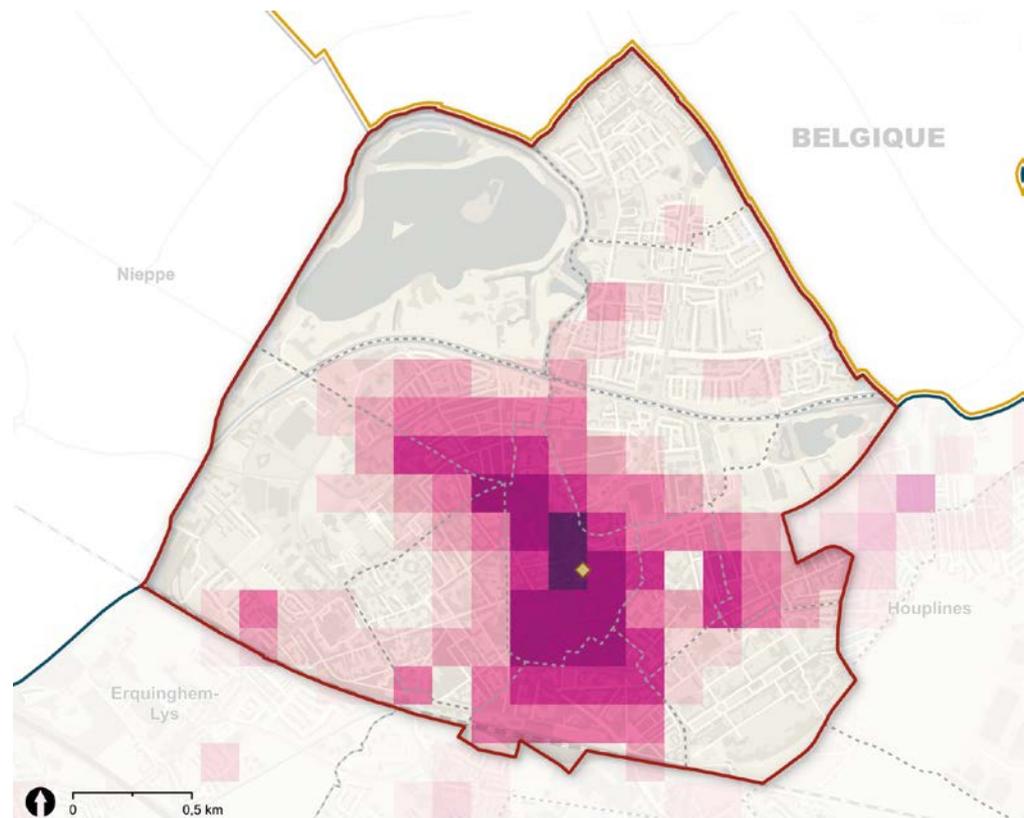
D'autres approches thématiques seront ultérieurement développées comme l'immobilier commercial (les locaux, leurs surfaces) ou bien les outils d'action commerciale.

Et demain ? Un outil évolutif

L'outil statistique de l'Observatoire local du commerce et des services marchands veut être un outil actualisable annuellement, permettant d'accéder à des historiques, mais aussi un outil évolutif (ajout de nouveaux indicateurs selon les besoins et/ou les nouvelles possibilités offertes par les bases de données).

L'outil statistique sera testé et consolidé au cours de l'année 2025, en vue d'une mise à disposition auprès de la MEL et des communes. Il sera complété par l'atlas interactif qui permettra de conforter l'observation du commerce métropolitain.

Densité de commerces et de services marchands à Armentières



Densité de commerces et de services marchands



Limites administratives



La carte reprend le nombre d'établissements par carreau de 200m de côté

Realisation : ADULM (avril 2025)
Sources : IGC TOPO@NSVI (2024), OpenStreetMap (2021), OCS2D
G662/France (2021), CGP/INE Land Cover /UE-S0eS (2021B)

l'Agence
DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole



En bref...



1 Observation et analyse du tourisme à Lille Métropole : études et perspectives

L'Agence a poursuivi son travail d'observation aux côtés de l'Observatoire du Tourisme de la MEL en publiant plusieurs études sur :

- **l'offre et les projets hôteliers de la métropole lilloise** qui met en lumière les dynamiques de création et d'extension de l'offre touristique métropolitaine ;
- **le bilan des rencontres professionnelles** qui analyse l'évolution de l'activité de 24 lieux d'événements en 2023 ;
- **les pratiques touristiques dans la destination Lille Métropole** qui synthétise les travaux menés par différents laboratoires (EIREST, DVRC et ESIL) sur l'analyse des traces numériques laissées par les visiteurs sur la métropole.

Ces travaux stratégiques accompagnent les acteurs locaux dans le développement et l'attractivité du territoire notamment dans la création de produits, de circuits...

2 Jeux Olympiques : quels héritages pour les entreprises et les habitants ?

À l'été 2024, la MEL a accueilli les épreuves de basket-ball et de handball des Jeux Olympiques. Afin d'évaluer l'impact de cet événement majeur sur le territoire, l'Agence a engagé deux études complémentaires : l'une auprès des entreprises, l'autre auprès des habitants.

Dès septembre 2023, en partenariat avec la CCIR Hauts-de-France, une étude a été menée auprès d'un panel représentatif de chefs d'entreprise issus de tous secteurs. Structurée en quatre enquêtes (septembre et décembre 2023, mars et septembre 2024), elle visait à recueillir leur perception et mesurer les retombées économiques des JO.

En parallèle, une enquête de grande ampleur a été conduite auprès de 1 500 habitants, complétée par des entretiens avec des collectivités et des acteurs du sport et des équipements.

Ces analyses permettront d'évaluer l'héritage des Jeux sur le territoire, avec les résultats attendus en 2025.



3 Observatoire de la sécurité — et de la prévention de la délinquance

En 2024, l'Agence a mis à jour le diagnostic annuel des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants. Réalisé à partir des données mises à disposition par le ministère de l'Intérieur, la police, la gendarmerie et relatant les faits commis en 2023, ce diagnostic met en exergue l'évolution de la délinquance sur le territoire depuis 2017. Il offre une vision métropolitaine des enjeux de sécurité et identifie les principales problématiques inhérentes aux différentes typologies de territoire présentes au sein de la MEL (urbains, péri-urbains, ruraux).

Les principaux résultats ont été présentés lors du conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMPSD) de décembre 2024. Si les atteintes aux biens enregistrent une nette diminution, les violences et plus particulièrement les violences intra-familiales affichent une hausse préoccupante, également constatée à l'échelle nationale.



© Alexandre Traisnel / MEL



En bref...

4 Portraits de Communes : un outil clé — pour élus, techniciens et citoyens

Conçu par l'Agence, l'outil *Portraits de Communes* décliné pour chaque commune du SCOT (MEL et CCPC) de Lille Métropole offre aux élus, techniciens et citoyens un accès rapide à un socle d'indicateurs actualisés sur des thématiques variées : démographie, scolarité, revenus, logement, emploi, qualité de l'air, biodiversité, énergie, marchés immobiliers... Grâce à des chiffres-clés, des tableaux, des graphiques et des cartographies à l'échelle communale, cet outil aide à affiner les diagnostics et à soutenir les décisions stratégiques des collectivités. Disponible en ligne, il facilite une vision partagée et éclairée des enjeux locaux.

En 2024, les Portraits de Communes ont continué de s'enrichir d'indicateurs, notamment sur la thermo-sensibilité, la production d'énergie solaire et le parc de véhicules électriques. Les données sur l'occupation du sol ont également été mises à jour pour offrir une vision toujours plus précise des enjeux territoriaux.





6 Observatoire de la jeunesse : comprendre et agir pour les jeunes de la métropole

Porté par la MEL, l'Observatoire de la Jeunesse permet de mieux cerner les besoins, attentes et défis rencontrés par les jeunes du territoire.

Dans ce cadre, l'Agence a été missionnée pour collecter et analyser des données à l'échelle métropolitaine, régionale et nationale, couvrant divers aspects de la jeunesse : démographie, logement, mobilité, emploi, santé, autonomie, loisirs etc. Cette approche transversale permet d'appréhender plus finement les enjeux spécifiques des jeunes de la métropole.

L'Agence a également apporté son expertise aux travaux POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) sur les mobilités des jeunes et leur engagement. L'ensemble de ces analyses et réflexions a été restitué le 14 octobre 2024, à l'occasion de la première rencontre de l'Observatoire des Jeunesses Métropolitaines, organisée par la MEL.

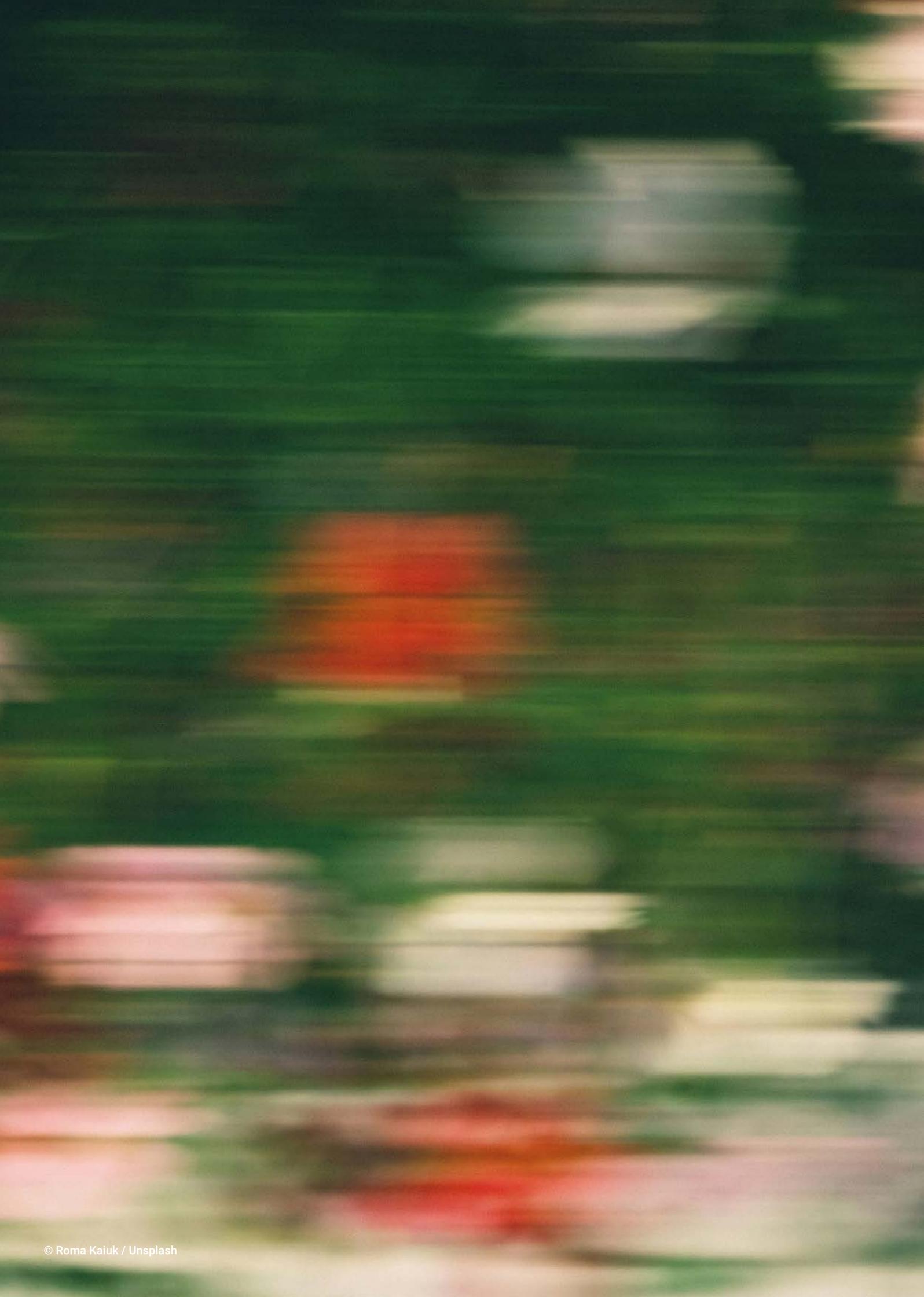
5 Observation économique : — construire une culture économique partagée

Pilier de l'observation développée à l'Agence, l'observation de l'économie métropolitaine s'appuie sur différents outils complémentaires actualisés et renforcés en 2024 :

- **le Mémo Économie** : ce livret synthétique présente les spécificités du territoire sous l'angle économique ;
- **les fiches Dynamiques économiques** : réalisées en partenariat avec la MEL, la Banque de France, France Travail, ces publications mettent en avant l'évolution du tissu économique, de la valeur ajoutée, de l'ouverture à l'international, de l'emploi et du marché du travail de la métropole, au regard d'autres territoires. Ces résultats sont présentés à l'échelle de l'ensemble de l'économie et également pour l'industrie, la construction, le commerce et les services. Ce travail se poursuit à l'échelle des filières stratégiques du territoire ;
- **l'observatoire de la conjoncture** : en complément des analyses économiques structurelles, l'Agence propose un suivi conjoncturel des tendances en cours en actualisant en continu, sur son site internet, des indicateurs sur l'offre et la demande économique.



© Alexandre Traisnel / MEL



3

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

En tant qu'outil technique et d'animation du Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole, l'Agence prépare et anime les instances du SCOT (conseils syndicaux, bureaux et commissions). Elle réalise et poursuit ses travaux thématiques sur des sujets tels que la sobriété foncière et la densité, le lien entre aménagement du territoire et grands projets de transports collectifs. L'Agence apporte des réflexions stratégiques et spatialisées à l'échelle infra-métropolitaine et développe une connaissance fine des tissus et dynamiques urbaines.

L'AGENCE, AU SERVICE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LILLE MÉTROPOLE (SCOT)

La convention annuelle entre le Syndicat mixte du SCOT (délibération du 29 novembre 2023) et l'ADULM a confirmé l'Agence en tant qu'outil technique sur un territoire de gouvernance et d'actions portant sur 2 intercommunalités, 133 communes et 1,3 million habitants.

Au-delà des missions pérennes qu'elle assure autour de l'appropriation et de la mise en œuvre du SCOT en vigueur depuis 2017, l'Agence a engagé en 2024, après le bilan du SCOT délibéré fin 2022 et l'application de la loi Climat & Résilience, des approfondissements thématiques et travaux préalables à une révision du SCOT pour anticiper les impacts réglementaires à venir en 2025.

Faire vivre le SCOT et sa vision stratégique pour le territoire

L'Agence a organisé et animé les réunions du Comité syndical, du Bureau, de la Commission partenariale du territoire Sud/Aire d'Alimentation de Captages (COMPAR AAC) et de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : proposition d'ordres du jour, rédactions des délibérations et avis techniques, points d'informations, courriers, notes de travail, comptes-rendus etc.

En ajout, elle a assuré son rôle de personne publique associée pour suivre les procédures en cours (participation aux réunions d'étapes, contributions ponctuelles...) et notamment sur les SCOT voisins dont ceux de l'Artois, du Valenciennois et de Lens-Liévin.

En matière de mise en œuvre, l'Agence a continué de porter des dispositifs destinés à faire vivre la vision stratégique définie dans le SCOT de 2017, plus spécifiquement en :

- **poursuivant les démarches thématiques** comme la protection des champs captants et les territoires de projets (cf. page 60) ;
- **organisant des échanges entre élus, acteurs et techniciens** comme la matinée d'échanges autour des mobilités (cf. page 52) ;
- **diffusant des documents synthétiques** (plaquette et fiches des territoires de projets, études et diagnostics ciblés, cahiers thématiques...) comme les études sur la densité via la mise à jour continue du site internet.



Rencontres nationales des SCOT à Arras © ADULM

Inscrire le SCOT dans son environnement interterritorial

Le Syndicat mixte a poursuivi, dans le cadre d'un travail partenarial avec les SCOT voisins et la Région Hauts-de-France, sa réflexion à l'échelle interterritoriale, notamment au regard de réunions préparatoires à la délibération portant sur le projet de modification du SRADDET.

L'Agence a contribué à une démarche exploratoire co-pilotée par le Cerema et la Fédération nationale des SCOT visant à décrire les modèles d'aménagement de territoires qui s'inscrivent dans une trajectoire de sobriété foncière et de décarbonation.

Le SCOT de Lille Métropole, au sein d'un panel de territoires d'études, a ainsi pu mettre en avant sa stratégie territoriale. Une synthèse de la démarche, de même qu'un livrable, a été présenté par Francis Vercamer, président du SCOT, lors des rencontres nationales des SCOT fin août à Arras devant près de 400 personnes (présidents SCOT, techniciens et acteurs publics).

Le Syndicat mixte a poursuivi son implication dans l'animation et la connaissance du sujet transfrontalier en matière de planification stratégique et de politiques publiques (cf. page 78).

Approfondir la compréhension des enjeux et préparer aux évolutions du SCOT

En anticipant la nécessaire prise en compte des actualités sociétales et les scénarios d'évolution du SCOT en 2025, l'Agence a conforté le travail en 2024 sur :

- **l'urbanisme commercial et la logistique** : mise en place d'un observatoire local du commerce, expertise spécifique sur le sujet de la logistique et de son impact sur l'aménagement du territoire métropolitain (ateliers « Communes et grand gabarit » cf. page 50) ;
- **le foncier et la densité**, en lien avec les formes urbaines, les aménités ainsi que l'armature urbaine, les nouveaux outils du ZAN et de l'usage des sols ; différentes investigations cartographiques ont été conduites sur l'occupation des sols et son évolution entre 2005, 2015 et 2022 (cf. page 54) ;
- **les choix métropolitains du Schéma d'Infrastructures des Transports (SDIT) autour d'Extramobile**, en préparant une observation urbaine du territoire dans le temps, via un outil SIG automatisé d'évolutions relatives à des indicateurs clés : socio-démographique, formes urbaines, occupation du sol etc (cf. page 52).



Conseil syndical de décembre 2024 © ADULM

CHIFFRES CLEFS

2

intercommunalités

133

communes

1,3

million d'habitants

2017

SCOT approuvé

1

bilan réalisé en 2022

3

conseils syndicaux en 2024 :
13 délibérations
40 élus (30 MEL + 10 CCPC)

2

COMPAR

LA PÈVÈLE CAREMBAULT SOUFFLE SES 10 BOUGIES, L'AGENCE EST À SES CÔTÉS

En 2024, la Communauté de communes Pèvèle Carembault (CCPC) a fêté ses 10 ans : l'occasion de revenir sur son partenariat de longue date avec l'Agence et la façon dont il s'est traduit en cette année charnière.

10 ans, dont 7 ans de partenariat avec l'Agence

Si l'acte de naissance officiel de la CCPC date du 1^{er} janvier 2014, la construction d'une identité collective et du projet intercommunal est un processus de plus long terme. 38 communes ont été regroupées en une unique collectivité, là où existaient auparavant 5 communautés de communes et une commune indépendante. De 2014 à 2016, un travail de concertation des élus et des habitants a été mené afin de définir les compétences de la nouvelle intercommunalité. De ce travail collaboratif a émergé un projet de territoire, ainsi qu'une nouvelle réflexion : quid d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) pour asseoir et traduire ces ambitions communes ?

Dès 2018, l'Agence et son ingénierie ont ainsi été mobilisées pour poser les piliers d'un document d'urbanisme unique aux 38 communes (études préalables, travail sur la tâche urbaine et la trame verte et bleue, séminaire « Faisons campagne »...). Prescrit par la CCPC en décembre 2021, l'élaboration du PLUi et les travaux associés suivent aujourd'hui leurs cours, toujours accompagnés de l'Agence.

2024 : une année charnière

Débat du PADD : une étape clef du PLUi

Après la réalisation d'un diagnostic exhaustif du territoire, l'animation d'ateliers de travail avec les élus et de réunions publiques avec les habitants, l'Agence a travaillé en 2024 à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Pièce maîtresse du PLUi, elle fixe les grandes ambitions que le territoire souhaite atteindre à l'horizon 2035 en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'équipement et de protection des espaces. Après un passage dans chacun des 38 conseils municipaux pour présenter aux élus les orientations générales du projet, un débat final et collectif en conseil communautaire s'est tenu le 18 novembre 2024 afin d'asseoir le PADD comme ligne directrice des prochaines étapes du PLUi.



Luc FOUTRY

Président de Pèvèle Carembault, Maire d'Attiches

2024 a marqué une étape importante de la construction du premier PLU intercommunal de Pèvèle Carembault avec la clôture des débats sur les orientations générales du PADD lors du conseil communautaire du 18 novembre. L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole nous a accompagnés efficacement pour construire ce document stratégique pour l'avenir de notre territoire. Ce travail s'est réalisé dans un contexte législatif mouvant au regard de la loi Climat et Résilience : là aussi, l'Agence est un appui dans l'usage des données de suivi de consommation foncière. L'Agence sait aussi rendre accessible les enjeux d'un aménagement durable du territoire, ce que nous avons pu apprécier lors de la co-conception d'animations et de présentations produites pour notre «10 Co'Fête» organisée pour les 10 ans de Pèvèle Carembault.

Les 4 axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

CAMPAGNE MODERNE, TERRE D'AVENIR : LE PADD DE PEVELE CAREMBAULT

AGIR PAR LA PLANIFICATION POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNE RURALITE ASSUMÉE



POUR MIEUX SE PROTÉGER DES RISQUES

UN MAILLAGE ÉQUILIBRÉ DE VILLES ET VILLAGES MIS EN MOUVEMENT PAR LES MOBILITÉS



POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE PEVELOISE



Exposition © ADULM

La « 10 Co'Fête » : le PLUi à l'honneur

En 2024, l'Agence a également été sollicitée pour animer un nouveau temps de sensibilisation et de concertation autour du PLUi lors de la 10 Co'Fête, grand temps festif organisé par la CCPC pour célébrer ses 10 ans. Une série de supports à vocation pédagogique et participative ont été créés pour l'occasion, afin d'attirer l'attention des habitants sur les enjeux d'aménagement de leur territoire et sur le rôle de ce futur document d'urbanisme.

Une exposition composée de panneaux pédagogiques conçus par l'Agence visait ainsi à donner au public une meilleure compréhension du PLUi et de l'intérêt de celui-ci pour le territoire et ses habitants, avec pour fil rouge l'adaptation au changement climatique. Des zooms thématiques ont été proposés sur la ressource en eau et le fonctionnement des champs captants (11 communes concernées) et sur l'enjeu de sobriété foncière, chiffres et photographies à l'appui laissant entrevoir l'évolution du tissu urbain.



Jeu des solutions © ADULM

Enfin, pour explorer de manière ludique les tenants et aboutissants d'une planification plus écologique, les visiteurs étaient invités à prendre part à deux jeux pédagogiques conçus par l'Agence :

- **la Fresque du Territoire** : un jeu qui vise à débattre de la façon dont les villes et territoires sont aménagés, et à sensibiliser aux impacts environnementaux, sociaux et économiques associés. Déclinaison de *La Fresque de la Ville* créée par Dixit.net, ce jeu a été adapté par l'Agence à l'échelle du territoire du SCOT de Lille Métropole et de ses spécificités ;
- **le Jeu des solutions** : une série de devinettes qui explore en réponse 54 outils et façons d'aménager un territoire plus résilient, autour de plusieurs thématiques clés (densité, gestion des ressources, nature en ville, déplacements...).

Cette journée d'échanges avec les habitants participe ainsi pleinement à la démarche de concertation continue autour du PLUi.

5 DATES CLEFS

2014

Création de la Communauté de communes Pévèle Carembault

Débat public mené avec le concours de la Région sur les futures compétences de l'intercommunalité

2017

Projet de territoire intercommunal horizon 2026

Réflexion sur l'opportunité d'un PLUi, début du partenariat avec l'Agence

2019

Séminaire « Faisons Campagne »

Études préalables et concertation des élus avec l'Agence pour poser les piliers d'une planification collective

2021

Prise de compétence et lancement du PLUi

Travail avec l'Agence autour du diagnostic, ateliers élus, réunions publiques avec les habitants...

2024

Débat du PADD

Un projet unique aux 38 communes autour de 4 axes et un fil rouge : l'adaptation au changement climatique



COMMUNES ET GRAND GABARIT : PARTAGER LES ENJEUX ET LES DÉFIS DU FLUVIAL

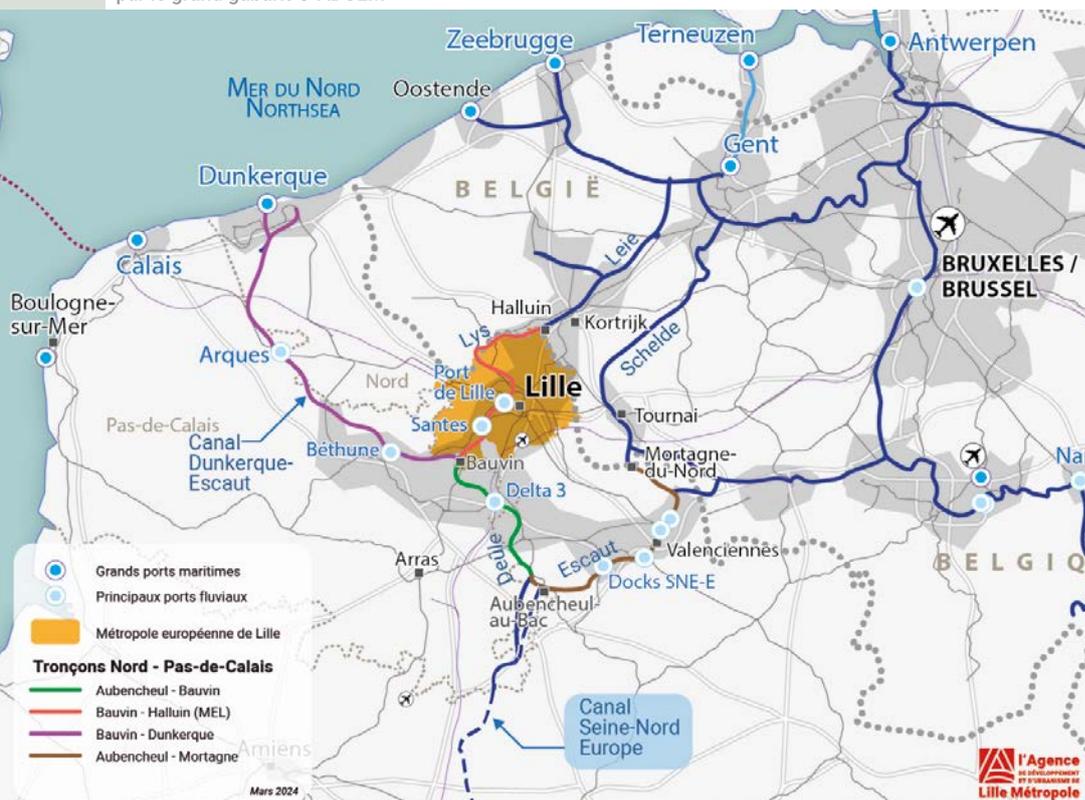
En 2024, la MEL a lancé avec l'Agence un chantier de réflexion autour de la place de la voie d'eau dans l'économie de la métropole lilloise, afin d'aborder un des principaux défis de l'aménagement de notre territoire.

Une opportunité économique et logistique

La Deûle et la Lys constituent un maillon stratégique de la liaison Seine-Escaut, un vaste réseau fluvial qui sera renforcé d'ici 2030 par la construction du Canal Seine-Nord Europe. Cet axe représente, dans la métropole lilloise, 53,5 kilomètres de canal à grand gabarit, situé au croisement de principaux flux régionaux et européens. Il participera ainsi à connecter le bassin de la Seine aux grands ports maritimes des deltas (Anvers, Rotterdam, Amsterdam) et de Dunkerque, mais également à relier les ports intérieurs situés dans leur hinterland.

La mise en œuvre de ce réseau magistral d'envergure européenne, nationale et régionale représente ainsi une opportunité majeure pour la métropole lilloise. Demain, ces évolutions pourraient contribuer à un report modal bénéfique pour le cadre de vie métropolitain et favoriser le développement de nouvelles opportunités économiques, qu'elles soient liées à la logistique multimodale, à l'économie circulaire ou à une nouvelle attractivité pour le tourisme fluvial.

Le réseau fluvial à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais - 3 itinéraires concernés par le grand gabarit © ADULM



Un cycle d'ateliers dédiés au fluvial et à l'économie

Pour identifier dans quelle mesure et sous quelles conditions la métropole et l'ensemble de ses communes peuvent bénéficier de ces opportunités, la MEL a lancé le cycle d'ateliers « **Communes et Grand Gabarit** », coorganisé avec l'Agence. Afin de développer une stratégie d'ensemble, l'écosystème des acteurs concernés a été mobilisé. Il a réuni les communes et collectivités territoriales mais également les partenaires publics et privés du fluvial tels que Voies Navigables de France (VNF), Ports de Lille, Norlink ou le Comité Grand Lille ainsi que des entreprises utilisatrices de la voie d'eau ou des porteurs de projets.



Atelier 2 Communes et Grand Gabarit, à bord d'une péniche © ADULM



Gilles RYCKEBUSCH

Directeur territorial
Voies Navigables de France (VNF)
Nord-Pas-de-Calais

Le réseau fluvial Seine-Escaut devient chaque jour plus concret. Sur près de 1 100 km, VNF et ses partenaires mettent progressivement en place un système de transport performant, qui permettra, à partir de 2030, le doublement du trafic fluvial. La Métropole Européenne de Lille (MEL) se prépare déjà à cette révolution. Seine-Escaut contribuera ainsi à satisfaire ses besoins logistiques et touristiques, et stimulera durablement son économie.

Les ateliers « Communes et Grand Gabarit », coorganisés par l'ADULM et la MEL, ont permis aux communes de mesurer l'intérêt d'intégrer ces opportunités nouvelles dans l'aménagement du territoire. La convention de partenariat VNF-MEL, adoptée par la métropole en décembre 2024, marque également une étape clé. Elle pose les bases d'une stratégie commune. VNF s'y engage résolument.

Ces espaces de mise en commun ont été alimentés par des analyses réalisées par l'Agence, des visites de terrain, des interventions d'experts et ont permis d'aborder :

- les évolutions du réseau magistral sur notre territoire et ses usages (atelier 1 à Comines en mai 2024) ;
- l'économie en bord à voie d'eau aujourd'hui (atelier 2 sur la péniche Laléa en juillet 2024) ;
- les opportunités économiques de demain (atelier 3 dans le Centre multimodal de distribution urbaine au Port de Lille en septembre 2024).

Vers une métropole fluviale

La démarche a permis ainsi de **dégager des pistes d'actions et des conditions à créer pour le développement de la voie fluviale à l'échelle métropolitaine**. Celles-ci restent à consolider en 2025 afin d'élaborer une stratégie métropolitaine du fluvial, partagée par l'ensemble des acteurs clés. La convention de partenariat entre la MEL et VNF adoptée fin 2024 constitue à cet égard une étape majeure. Un livrable de synthèse, restituant les grands enseignements et les focus thématiques réalisés dans chaque atelier, sera diffusé en juin 2025, afin de partager les connaissances et les ambitions métropolitaines.

MOBILITÉ ET STATIONNEMENT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

L'Agence accompagne les acteurs du territoire sur les sujets de mobilité et de stationnement qui sont à la fois stratégiques en matière de politiques de déplacements, mais aussi dans les interactions entre urbanisme et systèmes de transports.

Une rencontre et des actes autour des projets « Extramobile »

L'Agence, en lien avec la MEL, a organisé le 19 septembre 2024 une matinée d'échanges autour du futur projet métropolitain « Extramobile » qui prévoit 75 kilomètres de tramway et de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) à horizon 2035. Ce projet participe avant tout à la mobilité durable, mais son ampleur et son insertion en font également **un puissant levier en matière de transformations urbaines et d'aménagement du territoire.**

Des experts français et belges sont venus partager leurs retours d'expérience sur le concept d'**urbanisme orienté vers les transports collectifs et ses conditions de réussite** à travers le monde depuis les années 1960, puis plus spécifiquement sur les grands enjeux urbains qui se sont posés autour des projets de tramway et de BHNS des agglomérations de Strasbourg, Bordeaux et Bruxelles.

Les exposés et échanges ont montré que **ces grands projets de transport sont de véritables vecteurs de transformation du territoire, capables de structurer le développement d'une agglomération et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.** Formidable opportunité pour agir sur la ville, ces projets doivent cependant **être accompagnés par des politiques urbaines ambitieuses en matière d'habitat et de développement économique**, afin d'optimiser leurs effets leviers.

Les actes de cette rencontre permettent de revenir sur les différents sujets abordés et montrent que **chaque territoire doit trouver ses propres solutions en fonction de ses spécificités, tout en s'appuyant sur des principes communs** :

- l'intégration des infrastructures de transport dans la planification urbaine ;
- la promotion des mobilités actives ;
- la requalification des espaces publics ;
- et la politique de stationnement.

Les pistes de réflexion évoquées ont enfin souligné **l'importance d'une vision politique continue et d'une gouvernance intégrée, associées à une concertation étroite** avec les acteurs locaux et habitants pour assurer la réussite de ces projets ambitieux.

La première édition d'un cahier de stationnement métropolitain

L'Agence accompagne également la Métropole sur le sujet du stationnement et de ses interactions avec l'aménagement du territoire. Pan essentiel des politiques de mobilité, le stationnement touche de nombreux autres enjeux (environnement, cadre de vie, attractivité économique, accessibilité...). **L'élaboration des politiques de stationnement s'articule ainsi autour d'une multitude d'acteurs, de réglementations, de données, et de préoccupations citoyennes qui peuvent en faire un sujet complexe à aborder, mais néanmoins déterminant dans l'organisation des villes.**



“



**Sébastien
LEPRETRE**

**Vice-Président
Mobilités, Transport
public à la MEL, Maire
de La Madeleine,
et Représentant du
Conseil Départemental
du Nord à l'Assemblée
générale de l'ADULM**

Dans un contexte « multi-crisis » qui percute et redimensionne l'enjeu de mobilité, la Métropole Européenne de Lille a pris des décisions politiques majeures pour projeter le réseau de transports et la ville de demain, en particulier à travers le projet Extramobile qui porte en lui un véritable choc d'offre tant quantitative que qualitative.

L'accompagnement de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole sur les sujets de mobilité et leurs liens avec l'aménagement du territoire apporte un indispensable regard transversal et détaché de l'opérationnalité des projets. Cette mise en perspective est précieuse pour observer, éclairer, et réfléchir de façon prospective aux stratégies à développer dans le temps long, pour coordonner les différentes politiques urbaines et pour faire de ces projets un puissant vecteur de transformation de notre territoire.

”



Face à ce constat, l'Agence a publié en 2024 le premier Cahier du stationnement métropolitain, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille. Cette publication porte un objectif marqué de pédagogie, à commencer par un aperçu général sur les différentes typologies, usages et acteurs du stationnement en France et dans la métropole. Elle s'inscrit également dans une volonté d'information des actualités métropolitaines ayant un impact sur le stationnement (Plan de mobilité et Plan local d'urbanisme de la MEL notamment) et en veille juridique par rapport à l'épineuse question de l'ombrage ou de la solarisation des parcs de stationnement existants ou à venir. Enfin, elle a été l'occasion de

rappeler les différents travaux d'observation conduits par l'Agence et la MEL depuis 2020 pour mieux connaître l'offre de stationnement métropolitaine, aussi bien dans l'espace public que dans les espaces privés.

Cette publication annuelle constituera ainsi un support dédié d'acculturation et d'éclairage auprès des nombreux acteurs locaux concernés par ce sujet transversal.



CHIFFRES CLEFS EXTRAMOBILE

75

km de tramway
et BHNS à horizon 2035

26

communes traversées

430 000

habitants
et 300 000 emplois desservis

STATIONNEMENT

+ d'1

million de places de stationnement
sur le territoire métropolitain

1 300

hectares occupés par
du stationnement à usage privé
économique ou résidentiel

0,75

place de stationnement par logement
en moyenne sur le territoire



En bref...

1 Labellisation écoquartier dans la métropole

L'Agence participe, aux côtés de la DDTM du Nord et autres experts du territoire, aux campagnes nationales de labellisation ÉCOQUARTIER. Ce label permet d'encourager et de valoriser « la réalisation d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires » et des projets urbains résilients face au changement climatique et favorisant l'inclusion.

En 2024, sept projets urbains étaient engagés dans la démarche de labellisation. Les projets sont évalués à différents stades : en phase pré-opérationnelle, à la livraison du projet et quelques années après, afin d'évaluer le projet « vécu ». Cela permet d'avoir un regard complet sur le processus du projet et la fidélité aux engagements initiaux. L'Agence apporte ainsi un regard sur divers sujets (programmation, densité, végétalisation, participation habitante) et a été associée à deux labellisations en 2024, accompagnement qui se poursuivra en 2025.



2 Un Atlas des densités pour une ville durable

La démarche « Densité(s) pour une ville durable », initiée en 2021, s'est poursuivie en 2024 avec la réalisation d'un Atlas des densités. Celui-ci comprend des cartes permettant d'explorer les liens entre la densité et d'autres critères tels que la hauteur, l'attractivité, la mobilité, les espaces verts... Il offre ainsi une vue d'ensemble de la densité en intégrant les dimensions perçues et vécues. Ces travaux participent à l'hypothèse d'une ville plus durable par une optimisation des tissus urbains, tout en offrant un niveau d'aménités attractif pour les habitants. Ces travaux contribuent aux débats et questionnements des acteurs de la ville sur la mise en œuvre du Zéro artificialisation Nette et ont été présentés, notamment lors de la Rencontre Régionale du Cerema, organisée à Lens en janvier 2024.



© ADULM

3 Pôle métropolitain Nord-Est : — PPA et mission d'expertise

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du territoire de Roubaix s'est poursuivi en 2024 avec la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine pilotée par les Ateliers Yves Lion. L'Agence participe à l'analyse des offres. Une première phase d'état des lieux a débuté en octobre, incluant entretiens et résidences, et se poursuivra en 2025 pour élaborer une stratégie urbaine.

Parallèlement, l'Agence a accompagné la MEL et les communes du Versant Nord-Est dans leur démarche auprès du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, aboutissant à une mission d'évaluation pour l'ouverture du PPA au territoire Nord-Est ou la création d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Dans ce cadre, l'Agence a contribué à la compréhension des enjeux et opportunités du territoire et au lancement d'une démarche partenariale intercommunale.



4 Comment s'inscrire — dans la sobriété foncière ?

Sollicitée par le Centre ressource du développement durable des Hauts-de-France (CERDD), l'Agence a contribué à la production d'une formation en format vidéo. « Sobriété foncière : mon territoire en action » est un MOOC* consultable en ligne gratuitement pour accompagner les élus locaux dans la mise en œuvre de stratégies d'aménagement sobres et résilientes. Cette formation rassemble une vingtaine d'experts de la région et présente les nombreux modes d'actions disponibles dès aujourd'hui pour lutter contre l'artificialisation des sols.

L'Agence a apporté son expertise sur deux sujets. Sous le titre « Connaître son territoire », elle partage les enjeux et méthodes du diagnostic territorial. La deuxième contribution porte sur l'urbanisme transitoire, un nouveau mode de faire la ville qui englobe tous les projets et initiatives visant à réactiver des lieux vacants, de façon provisoire et encadrée. Cette formation en format vidéo a été mise en ligne en avril 2024.

* Massive Online Open Course ou, en français, Cours en ligne massif et ouvert.



Le food court temporaire Hirondelle © Hirondelle



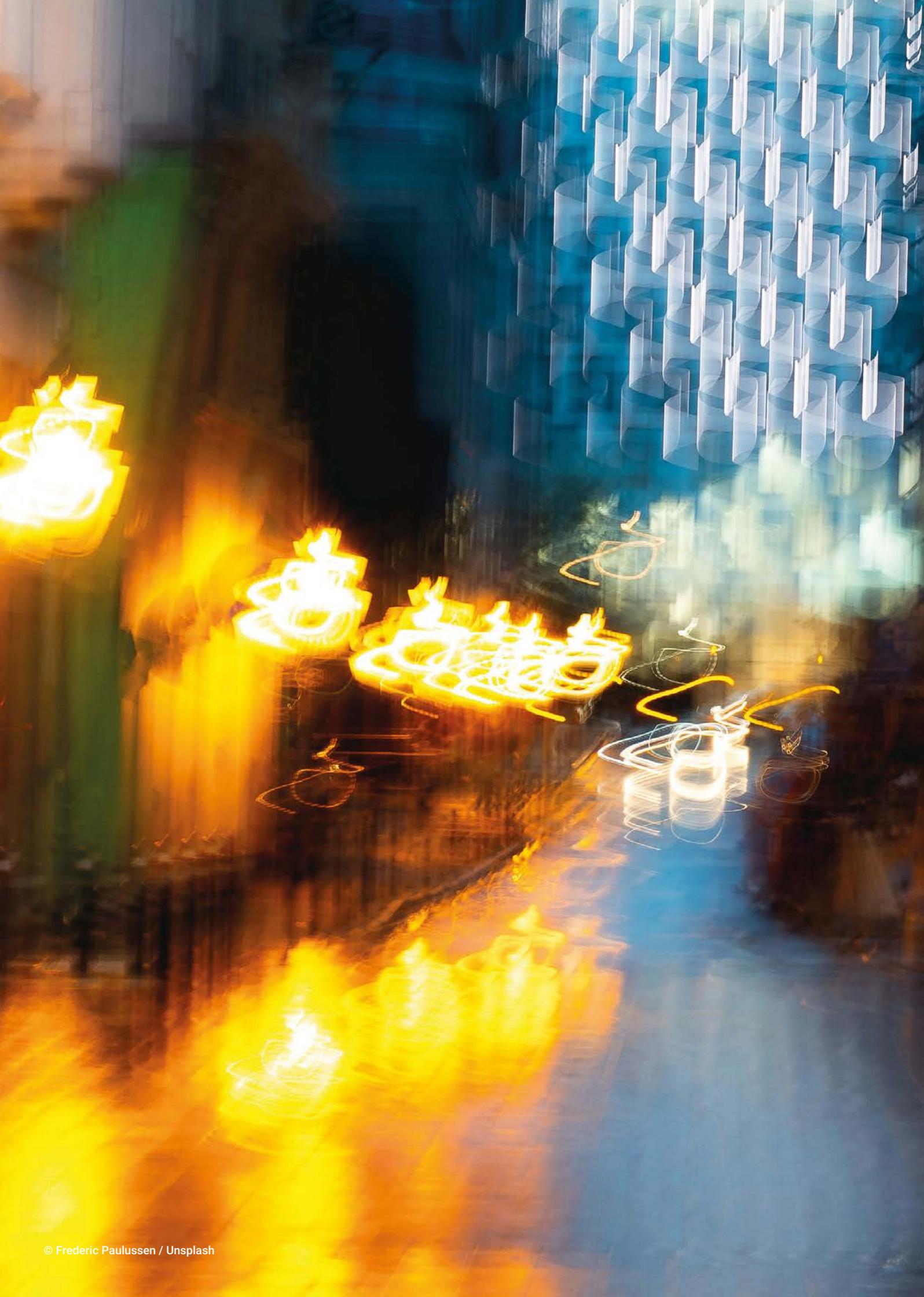
5 Immersion en territoires de SCOT : une — démarche partenariale et exploratoire

L'Agence a contribué à une démarche co-pilotée par le Cerema et la Fédération nationale des SCOT visant à décrire, en pratiquant le design fiction, différents modèles d'aménagement de territoires qui s'inscrivent dans une trajectoire de sobriété foncière et de décarbonation à horizon 2050.

Le SCOT de Lille Métropole, au sein d'un panel diversifié de quatre territoires, a ainsi pu mettre en avant sa stratégie visant à trouver un équilibre entre solidarité territoriale, développement économique, renouvellement urbain et enjeux environnementaux.

Ces réflexions ont donné lieu à la publication « Récits de territoire » qui a été dévoilée fin août 2024 lors des rencontres nationales de la Fédération des SCOT à Arras.





4

TRANSITIONS ET PROSPECTIVE

Face aux mutations économiques, sociales et environnementales, l'anticipation est essentielle. Dans ce contexte, l'Agence accompagne les territoires et ses partenaires dans leurs transitions en croisant observation, prospective et action. En analysant les dynamiques à l'œuvre, ses travaux apportent une aide à la décision pour construire avec les décideurs des stratégies durables et résilientes. Il n'est plus question d'une transition mais de transitionS au pluriel qu'il convient d'intégrer dès l'amont pour concevoir des espaces de vie équilibrés, adaptés aux besoins de ceux qui les pratiquent et où le bien-vivre ensemble guide les projets.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

L'Agence a mené une étude sur la transition écologique et solidaire dans les QPV. Grâce à des analyses statistiques et des entretiens avec les habitants, l'étude éclaire les politiques publiques et propose des leviers d'action pour des quartiers plus résilients.

Atelier co-organisé par l'ADULM et ATD
Quart Monde autour d'un photo langage,
mai 2024 © ADULM



La transition écologique et solidaire : une priorité du nouveau Contrat de ville et des solidarités

À l'échelle nationale, la transition écologique figure parmi les priorités des nouveaux Contrats de ville « Quartiers 2030 », réaffirmée lors du Conseil Interministériel des villes du 27 octobre 2023. La MEL l'a intégrée sous l'axe « *Construire une transition écologique et solidaire* », dans son nouveau Contrat de ville et des solidarités.

Dans ce cadre, l'Agence a conduit une étude sur la transition écologique et solidaire dans les quartiers prioritaires (QPV) au premier semestre 2024. S'appuyant sur l'analyse de données statistiques, des entretiens avec des acteurs institutionnels et des échanges avec les habitants, cette démarche vise à **mieux comprendre leurs perceptions, attentes et pratiques**.

Cette observation contribue à améliorer les politiques publiques à travers deux objectifs :

- proposer un cadre d'analyse pour appréhender la transition écologique et identifier les leviers d'action dans les QPV ;
- donner la parole aux habitants pour refléter leurs préoccupations et aspirations face aux défis environnementaux.

Un enjeu d'habitabilité et de solidarité

Les ateliers participatifs auprès des habitants ont exploré des thèmes variés : qualité du logement, espaces verts, mobilité et gestion des déchets. Ils ont révélé **une forte préoccupation pour l'amélioration du cadre de vie, une demande accrue pour des solutions d'isolation thermique et un intérêt croissant pour des pratiques durables** telles que le compostage, les jardins partagés et les circuits courts alimentaires.

L'étude met également en lumière **les vulnérabilités spécifiques des QPV face aux défis environnementaux**. L'analyse des in-



Débat mouvant lors de l'atelier d'échange sur la transition écologique et solidaire co-organisé par l'ADULM et l'association Iris Formation à Wazemmes à Lille, mai 2024 © ADULM



Des jardins potagers au Nouveau Mons © ADULM

dices de santé environnementale élaborés par l'Agence entre 2021 et 2023 montre que 60% des habitants des QPV résident dans un quartier fragile sous cet angle. Ces territoires cumulent des vulnérabilités socioéconomiques, un parc de logements anciens et dégradés, des nuisances environnementales, des risques technologiques et des îlots de chaleur urbains.

Le dérèglement climatique aggrave ces situations. En Hauts-de-France, les projections climatiques annoncent une hausse significative des températures, accentuant les vagues de chaleur et leurs effets sur les bâtiments. **L'un des défis majeurs est la rénovation du parc immobilier existant** : 80% des bâtiments de 2050 sont déjà construits, soulignant l'urgence d'améliorer l'isolation thermique et la performance énergétique. Il s'agit non seulement d'une **nécessité écologique, mais aussi d'une condition pour lutter contre la précarité énergétique qui touche de nombreux foyers dans les QPV.**

Enfin, **la transition écologique ne peut être dissociée des enjeux sociaux.** Dans les QPV, où les populations sont plus exposées aux précarités, il est crucial de déployer des solutions adaptées : alimentation locale et durable, création d'espaces verts accessibles, amélioration des infrastructures pour les mobilités douces... Ces actions doivent s'inscrire dans une dynamique collective, impliquant les habitants dès la conception des projets pour garantir leur pertinence et leur appropriation.

Les enseignements de cette étude viendront nourrir les stratégies locales pour une transition écologique plus inclusive. En identifiant les besoins spécifiques des quartiers, les politiques publiques pourront être ajustées, accompagnant les initiatives locales et favorisant des aménagements durables. L'implication des acteurs locaux et des habitants sera déterminante pour bâtir des quartiers plus résilients et solidaires, où la transition écologique devient un levier d'amélioration concrète des conditions de vie.

“



Isabelle DORESSE

Vice-présidente
ATD Quart Monde
France, Conseillère
CESE (Conseil
économique, social
et environnemental)

Le lien entre biodiversité, santé et bien-être est établi : préserver les écosystèmes, c'est préserver notre santé. Nos modes d'aménagement, de production et de consommation doivent évoluer. Les personnes en précarité vivent souvent dans des environnements dégradés : périphéries, transports inadaptés, manque d'espaces verts, logements insalubres... Ces conditions aggravent leur état de santé. Les politiques publiques sont souvent inadaptées, renforçant l'exclusion et détérioration des liens sociaux. Les plus pauvres, rarement inclus dans les décisions, s'adaptent et adoptent, par nécessité, des pratiques écologiques et frugales.

Pour une transition écologique juste, il faut refonder l'action publique en s'appuyant sur l'expérience et la participation des personnes en situation de pauvreté.

”

CHIFFRES CLEFS

+2,3

degrés entre 1955 et 2002
à Lille

Source : Observatoire régional du climat
Hauts-de-France, Météo France

86

habitant.es en QPV
interrogé.es sur leur perception
de la transition écologique
et solidaire

60%

de la population des QPV
de la MEL vit dans un IRIS*
« fragile » au regard de
la santé environnementale

* Un IRIS est une unité géographique infra-communale définie par l'Insee, couvrant entre 1 800 et 5 000 habitants. Ce découpage est utilisé comme niveau de base pour la diffusion de données statistiques locales (population, logement, emploi, etc.).



LA DÉMOGRAPHIE ET LE LOGEMENT, UN SOCLE DE CONNAISSANCE POUR AIDER LES TERRITOIRES À SE PROJETER

Comment la population va-t-elle évoluer ? Quels seront les besoins en logement du territoire ? Ces questions posées par les élus dans le cadre de leurs réflexions de stratégie territoriale sont abordées à l'Agence à travers une approche rétrospective et prospective.

L'analyse démographique : de la rétrospective à la prospective

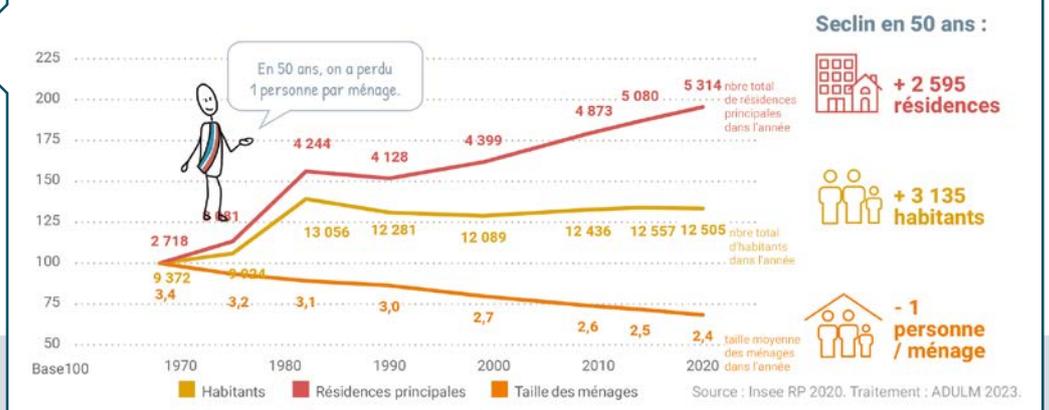
L'analyse démographique développée à l'Agence repose en premier lieu sur l'étude rétrospective des dynamiques de la population et du logement à plusieurs échelles territoriales (communes, EPCI ou SCOT). Ce socle de connaissances sur le long cours permet de mieux connaître et anticiper les trajectoires démographiques et leurs liens avec la composition et l'évolution du parc de logements. Cette analyse croisée permet ainsi de mieux comprendre la dynamique d'occupation des logements et son évolution à venir.

Les tendances démographiques observées (baisse de la taille des ménages, vieillissement de la population, arrivée de familles...) ont pour finalité de mieux cibler les besoins en logements tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (taille, nature des logements, niveau de prix permet-

tant les parcours résidentiels, logements adaptés...). L'évolution démographique d'un territoire influence également les besoins liés au vivre ensemble (environnement, cadre de vie, équipements de proximité...) et à l'aménagement (capacités en renouvellement urbain, zones constructibles, formes urbaines).

En complément de l'observation des tendances passées et actuelles, l'Agence mène également des travaux de prospective démographique en mobilisant les données Omphale de l'Insee qui renseignent à une échelle géographique plus large que la commune, sur les évolutions possibles de la population, des ménages et des actifs à horizon 2050 voire 2070. Ces projections, établies à partir d'un choix de scénarios établis à partir de plusieurs variables de l'Insee, permettent de nourrir les choix et réflexions des acteurs locaux dans l'élaboration des documents stratégiques de planification territoriale tels que les SCOT et PLUi. En complément, l'Agence réalise, à partir de l'outil Otelo développé par le Cerema, une estimation des besoins en logements du territoire observé.

Évolution de la démographie et du parc de logements déclinée pour chacune des communes Gardiennes de l'eau





Une mise en application au service du projet de territoire des Communes Gardiennes de l'eau

Dans le cadre de sa mission d'appui à la démarche Gardiennes de l'Eau, en partenariat avec les services de la MEL, l'Agence a réalisé, en 2024, un premier cahier d'analyse de la démographie et du logement à l'échelle de ce territoire. Un deuxième cahier décliné pour les 29 communes concernées a été publié à l'été 2024. Ce support proposait une analyse de l'évolution de la population, du parc de résidences principales et de l'occupation de celles-ci au cours des 50 dernières années.

Des permanences individuelles avec les communes Gardiennes de l'Eau se sont ensuite tenues à l'Agence avec les maires, des représentants de la MEL et de l'Agence. Ces réunions d'échanges permettaient de partager, à partir du cahier communal, l'analyse des caractéristiques démographiques, l'évolution du parc de logements ainsi que les besoins et projets de la commune.

En décembre 2024, l'Agence a produit un troisième cahier à travers lequel sont proposés une synthèse de l'analyse du socle démographie et logement des 29 communes mais aussi des enjeux complétés par des leviers d'actions exprimés par les élus. Des pistes de travail ont également été évoquées pour 2025, parmi lesquelles, l'exploitation des projections démographiques de l'Insee (population, ménages et actifs) à l'échelle du territoire Gardiennes de l'Eau.

“



Danièle PONCHAUX

Maire d'Emmerin,
Vice-présidente à
la Région Hauts-de-
France, Conseillère
métropolitaine à la
MEL et en charge du
projet de territoire
des communes
« Gardiennes de l'eau »

Depuis 2019, à travers la démarche « Gardiennes de l'eau », la MEL œuvre pour protéger durablement la ressource. Ce défi impliquant 29 communes s'est traduit par l'élaboration d'une charte dont l'objectif est double : affirmer une ambition commune pour la gestion durable de l'eau et appliquer des axes stratégiques afin d'adapter les politiques publiques et projets en cohérence et avec le respect de la ressource.

Les communes doivent pouvoir continuer à se développer et répondre ainsi aux besoins en logements et en services à la population, en assurant le bien-vivre à travers les équipements et la mise en valeur des paysages naturels et bâtis. En ce sens, l'axe « Habiter autrement » de la charte est approfondie par les techniciens, afin de nous orienter vers de nouveaux modèles de développement urbain respectant nos engagements pour l'environnement.

”

CHIFFRES CLEFS

50

ans : historique de l'analyse de la population et du logement à l'Agence

2050- 2070

horizon des projections démographiques de l'Insee

GARDIENNES DE L'EAU

29

communes concernées

17

séances d'échanges entre les communes, les techniciens de l'Agence et de la MEL

31

cahiers produits par l'Agence en 2024



NATURE, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE EN MÉTROPOLE : UNE APPROCHE EN 3D

Face aux enjeux du réchauffement climatique et d'adaptation du territoire, l'Agence a investi en 2024 les champs de la nature, de la biodiversité et du paysage et initié différents projets partenariaux. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre des politiques et actions menées par la MEL, notamment le Plan Climat Air Énergie Territorial et la Stratégie Nature et Eau.

Trois dimensions pour intégrer la diversité des enjeux

Sur cette thématique, l'Agence intègre au travers de ses projets trois dimensions essentielles :

- **les milieux** : la nature joue un rôle tout aussi crucial en ville qu'en milieu rural. Chacun de ces « milieux » bénéficie et participe à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la préservation du vivant ;
- **les échelles** : la renaturation doit être pensée à toutes les échelles (communale, métropolitaine, régionale) : de la trame verte et bleue aux espaces publics. Chaque niveau est nécessaire pour à la fois intégrer la nature dans le quotidien des habitants et gérer les ressources ;
- **les acteurs** : la transition écologique repose sur une coopération entre tous les acteurs : élus, entreprises, associations ou citoyens. À chaque niveau, les leviers d'action diffèrent et se complètent, nécessitant une coordination des actions.



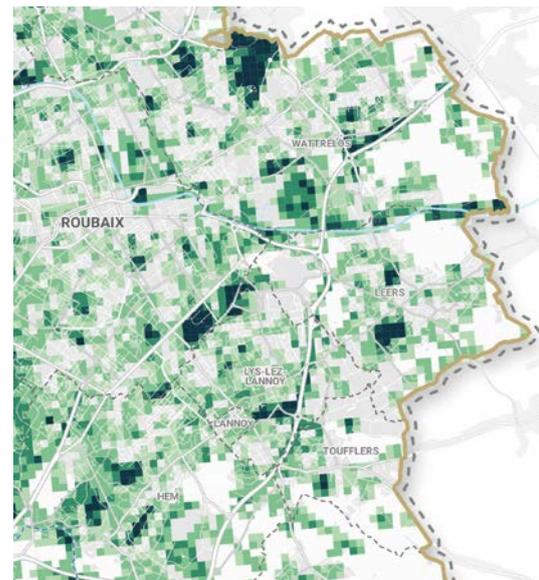
**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Nature en ville : une approche métropolitaine et communale

Un appui aux stratégies territoriales de renaturation

Avec le soutien de l'État, et en lien avec la MEL, l'Agence a lancé en 2024 un projet sur la renaturation des villes et villages, financé par le Fonds vert. Inspirée des Partenariats de proximité. Cette démarche vise à mettre à disposition des communes de nouveaux outils et un cadre de co-construction au service de leur planification écologique. Après une première phase de développement et collecte de données en 2024, la mise en œuvre s'accélérera en 2025, avec pour objectif de partager les enseignements et outils développés avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Zoom Atlas des densités / densité d'espaces
verts publics et arborés @ ADULM



© ADULM

Végétalisation des espaces publics : un levier stratégique

L'Agence, en collaboration avec la MEL, a initié une réflexion sur le potentiel de végétalisation des espaces publics métropolitains. Ces travaux visent à qualifier et quantifier les espaces publics linéaires de la métropole (rues, boulevards, avenues...) pouvant être végétalisés et à proposer des scénarios d'aménagement questionnant la répartition des usages. Parallèlement, dans le cadre de sa convention avec la Ville de Lille, l'Agence contribue par le biais de ses travaux à l'élaboration du Plan « Maillage », sur Lille, Lomme et Hellemmes. Cette étude vise à identifier les secteurs à enjeux, évaluer le potentiel de végétalisation des espaces publics tout en formulant des hypothèses de transformation. Ces études, poursuivies en 2025, participent à l'élaboration d'un cadre commun de réflexion entre la Ville et la MEL, dans la continuité de la Charte de l'espace public métropolitain.

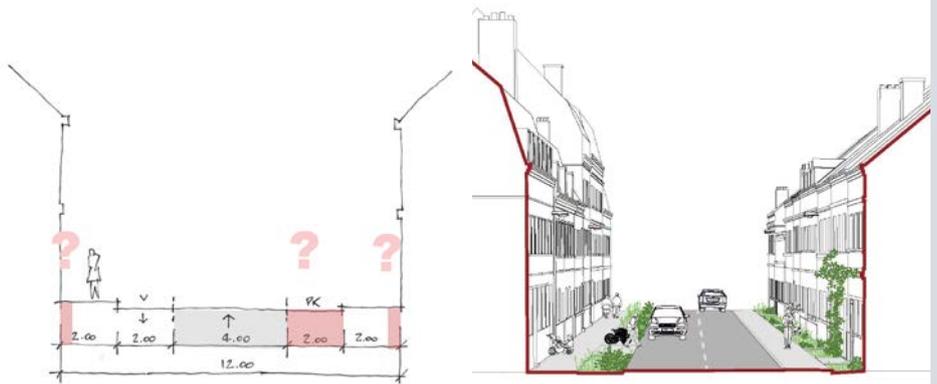
Élargir la vision

Espaces naturels métropolitains : au service de la reconquête écologique du territoire

L'année 2024 a été l'occasion d'aborder avec la MEL, le sujet de l'aménagement des espaces naturels métropolitains, à la fois offre de nature de proximité et espaces à forte valeur écologique. Ce projet, qui vise à consolider l'identité des espaces naturels métropolitains (ENM) aboutira en 2025.

Partager la connaissance sur la biodiversité

L'Agence a mené un travail exploratoire sur la biodiversité en 2024 en dialoguant avec les acteurs clés du territoire du SCOT, comme l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNB), la MEL et la Région. Elle a ainsi acquis une vision plus claire des compétences et données disponibles, de l'échelle régionale à communale. Ces connaissances seront mises au profit des travaux de l'Agence sur la renaturation.



© ADULM

“



**Geoffrey
MUNIER**

**Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer du Nord,
Mission Métropole**

La DDTM est au côté de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole pour accompagner les territoires. Dans le cadre du Fonds vert 2023, l'ADULM a proposé à la DDTM de travailler sur la renaturation des espaces urbanisés. Cette démarche innovante doit permettre une meilleure appropriation des enjeux par les communes, de cibler les actions à prioriser et de faciliter le passage à l'opérationnel. Pour mener à bien ce projet, l'ADULM s'appuie sur :

- son expertise et sa capacité d'analyse qui lui permettent de partir d'un besoin ressenti et de proposer une méthode précise pour qualifier et quantifier les besoins des collectivités ou de ses partenaires ;
- son ancrage dans le territoire pour co-construire et tester les outils qui seront proposés ;
- sa capacité d'animation et de mobilisation des acteurs.

”



En bref...



1 Démarche bien-être territorial : pour une diffusion partagée

L'Agence anime depuis 2020 une démarche partenariale et participative avec l'ambition de contribuer à renouveler le regard des politiques sur leur territoire. Pour diffuser le référentiel de bien-être territorial produit dans le cadre de la démarche, l'Agence a publié un poster « mode d'emploi ». Et afin de favoriser son appropriation par les acteurs, l'Agence a aussi conçu avec ses partenaires un outil pédagogique sous forme de jeu. Celui-ci sera librement accessible en format « print & play » en 2025 pour sensibiliser un collectif à la notion de bien-être territorial ou animer une réflexion plus structurée.

2 Les biodéchets : quelle ressource pour le territoire métropolitain de Lille ?

En 2024, en partenariat avec GRDF Hauts-de-France, l'Agence a publié une étude permettant d'estimer les volumes de biodéchets produits sur le territoire métropolitain et potentiellement mobilisables pour de la valorisation via un processus de méthanisation. Afin de pousser la réflexion plus loin, l'étude s'intéresse également aux solutions déjà existantes et/ou à développer pour une meilleure valorisation de ces biodéchets. Ce travail a notamment pu être valorisé à l'occasion d'une rencontre sur « Les biodéchets, une source d'énergie pour un avenir décarboné », organisée avec GRDF et l'Association des Maires du Nord et des présidents d'EPCI. Les présentations et échanges autour des biodéchets et de la méthanisation ont été suivis d'une visite de l'unité de méthanisation d'Aix-en-Pévèle, afin d'en découvrir le fonctionnement.

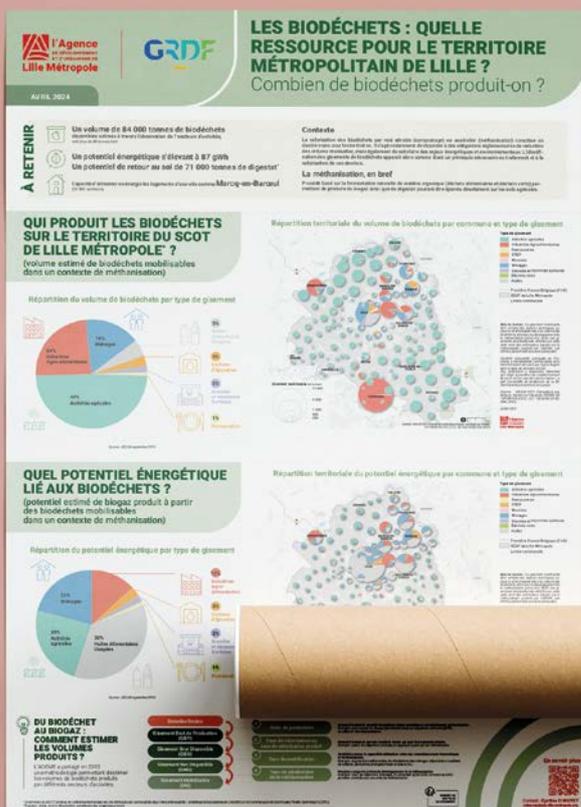


3 — Peur sur la ville... l'Agence interroge l'avènement de l'IA dans la fabrique de la ville

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément la manière dont les territoires sont conçus, analysés et gérés. Ses opportunités, mais aussi leurs limites, incitent à repenser la fabrique de la ville avec des outils qui allient technologie et expertise humaine.

Face à ces interrogations, il est temps de s'emparer progressivement et rationnellement du sujet. Le fait que la donnée est un pilier des travaux des Agences d'urbanisme exacerbe encore un peu plus la nécessité pour elles d'en saisir les contours ; ceci afin de ne pas subir mais d'accompagner les métamorphoses qu'entraînera inévitablement l'IA.

En novembre 2024, l'Agence a organisé une Rencontre pour comprendre l'impact de l'intelligence artificielle dans la fabrique de la ville et les métiers de l'urbanisme. Cette rencontre a exploré les opportunités de l'IA, tout en interrogeant ses défis éthiques et organisationnels. Table rondes et échanges ont mis en lumière le rôle de l'IA dans l'aide à la décision et son potentiel pour des villes plus durables et inclusives.



En bref...



© Visuel généré par l'Intelligence Artificielle

4 Vers un observatoire — de la sobriété de l'eau

Dans le cadre de la politique volontariste et innovante de **sobriété hydrique** portée par la Métropole Européenne de Lille, l'Agence s'est engagée avec VERI (ingénierie R&D de Veolia), ILEO et l'Université de Lille dans un projet de recherche et de développement autour d'une utilisation résiliente et sobre de la ressource en eau. Il s'agit notamment de préserver d'une part sa disponibilité, mais également l'inflation des coûts de services et de facturation auprès des usagers. L'année 2024 était consacrée au démarrage du projet avec l'ensemble des partenaires et à la capitalisation des ressources, données existantes (socio démographie, consommations d'eau, usages pratiqués de la ressource). Des scénarios de consommations et de disponibilité de la ressource à l'horizon 2050 seront proposés au regard de l'évolution du réchauffement climatique sur le territoire de la MEL.

5 Agriculture - alimentation : — creuser le sillon de la connaissance

Poursuivant son exploration du système alimentaire métropolitain, l'Agence s'est investie dans deux nouvelles dimensions en 2024.

Pour mieux comprendre le profil alimentaire de la métropole lilloise, l'Agence a engagé une étude visant à connaître finement les productions alimentaires du territoire. Il s'agit d'apporter un diagnostic approfondi de ses productions et du cadre dans lequel elles sont réalisées (exploitations, emplois, modes cultureux, etc.).

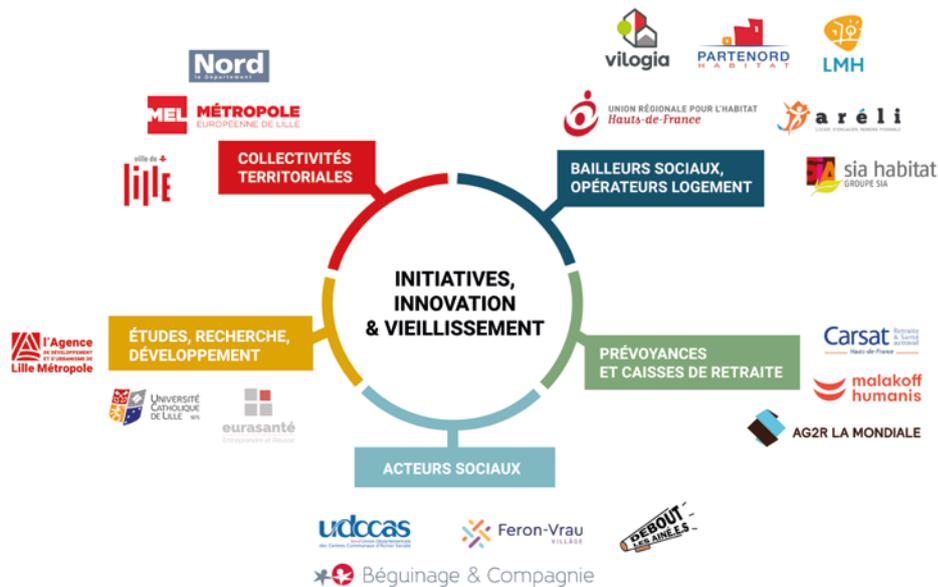
L'Agence participe également aux travaux de la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) consacrés à l'alimentation et anime dans ce cadre des ateliers de co-construction d'une carte des acteurs métropolitains de l'agriculture et de l'alimentation.



6 Un living lab — au service de l'enjeu du bien vieillir

Le développement des conditions favorables au bien vieillir est un enjeu clé des territoires dans un contexte de transitions. C'est avec la conviction qu'il faut penser et faire autrement ensemble pour pouvoir répondre à cet enjeu, que les partenaires du living lab Initiatives Innovation et Vieillesse poursuivent leur travail de co-production en croisant les regards et expertises.

En plus de l'animation de la démarche, l'Agence poursuit la capitalisation et la valorisation des travaux partenariaux pour promouvoir le bien vieillir en répondant à des sollicitations d'acteurs. En 2024, elle est ainsi intervenue lors d'une conférence organisée par le Conseil de prospective de la Région Hauts-de-France 2040, elle a animé une réunion interne à Vilogia pour questionner et promouvoir l'appropriation d'un travail cartographique sur les secteurs à enjeux pour le bien vieillir, elle a été invitée à participer à une communauté mixte de recherche co-portée par Hadespas, laboratoire de recherche de l'Université Catholique de Lille, etc.



7 « Imaginons nos futurs » - La métropole lilloise en 2051... Clap de fin

À la fois outil d'appréhension du territoire et moyen d'appropriation des enjeux de transition, l'expérimentation « Imaginons nos futurs » s'est clôturée par une Rencontre de l'Agence début 2024. Cet événement a permis de diffuser les deux dernières fictions réalisées en collaboration avec l'artiste-architecte Philippe Paoli, abordant le devenir des zones commerciales et la place de la nature au cœur des centralités historiques. En proposant une table ronde, l'Agence a souhaité croiser les approches en invitant un grand témoin, Philippe Bihoux autour de l'ouvrage « La ville stationnaire », pour questionner les perspectives à venir et imaginer les alternatives possibles à nos modèles de développement actuels. Un ouvrage synthétisant l'ensemble des travaux a été remis lors de cette rencontre et a été diffusé à l'ensemble de nos partenaires.





5

COOPÉRATIONS

Le contexte de transitions nécessitant d'embarquer l'ensemble des parties prenantes des territoires, l'Agence met l'accent sur le renforcement des coopérations territoriales.

Parce que les enjeux dépassent les limites administratives, elle a à cœur de développer l'interterritorialité. Et parce que les enjeux impliquent une réponse à 360 degrés, elle développe de nouvelles coopérations pour mobiliser toutes les expertises. Et ce, à toutes les échelles, avec une attention particulière pour l'échelle communale, pertinente pour l'expérimentation et l'appropriation des enjeux de politiques publiques.

LA PARTICIPATION ET L'EXPERTISE D'USAGE, DEUX LEVIERS POUR UNE AGENCE ACTRICE DES TRANSITIONS

L'Agence est convaincue de l'importance d'embarquer l'ensemble des parties prenantes, dont les habitants, dans la compréhension des enjeux sociaux et environnementaux et les décisions qui devront être prises pour que les changements de pratique qui en découlent soient mieux acceptés.

Portée par cette conviction, la participation et l'expertise d'usage est un axe de travail transversal de son programme de travail.

Dans un premier temps, ces deux notions ont été débattues en interne. Si les échanges ont mis en lumière des questionnements relatifs aux divergences d'approches de la participation selon les métiers exercés à l'Agence, le travail a permis d'aboutir à la formulation de définitions partagées. En 2024, l'Agence a souhaité élargir le débat avec les acteurs du territoire pour mieux connaître l'existant (politiques, dispositifs et accompagnement), interroger leurs visions et comprendre leurs postures sur la métropole et au-delà.

Comprendre et partager les enjeux de la participation aujourd'hui

L'Agence a co-organisé avec le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) un webinaire autour de l'ouvrage de Nicolas Rio et Manon Loisel « Pour en finir avec la démocratie participative » qui alerte sur les dysfonctionnements des processus participatifs et propose des pistes alternatives. Son principal objectif était d'offrir à la centaine de participants, élus et acteurs de la participation citoyenne, un espace bienveillant de dialogue pour réagir aux constats dressés dans l'ouvrage et partager ses propres expériences.



Pour comprendre comment ces enjeux partagés au niveau national se traduisent sur notre territoire, l'Agence a mené également une série d'entretiens avec ses partenaires (administrateurs, élus, services de communes et de la métropole). Ils ont été interrogés sur leur vision de la participation et de l'expertise d'usage, et sur leurs pratiques. Il en ressort des approches et définitions différentes, et pour autant un enjeu partagé autour du développement de nouvelles pratiques de participation.

Consolider le positionnement de l'Agence

Outre le souhait de produire une expertise autour de ces questions, l'Agence se nourrit de l'ensemble de ces contributions extérieures pour consolider son positionnement au regard de la participation et de l'expertise d'usage. Ces réflexions s'inscrivent dans un mouvement plus global qui touche les agences d'urbanisme du réseau FNAU. Chacune au prisme de ses spécificités métiers, les agences s'interrogent sur la place à donner aux habitants dans l'élaboration de leurs travaux, et plus largement sur leur rôle pour faire évoluer l'élaboration des politiques publiques vers une plus grande intégration des parties prenantes.

Sur le volet stratégique, l'Agence souhaite valoriser et renforcer quatre postures existantes : l'information, la consultation, la co-production et la co-responsabilité qui permettent le développement d'une expertise spécifique. Ces quatre postures font échos aux missions de l'Agence qui répondent notamment à deux enjeux :

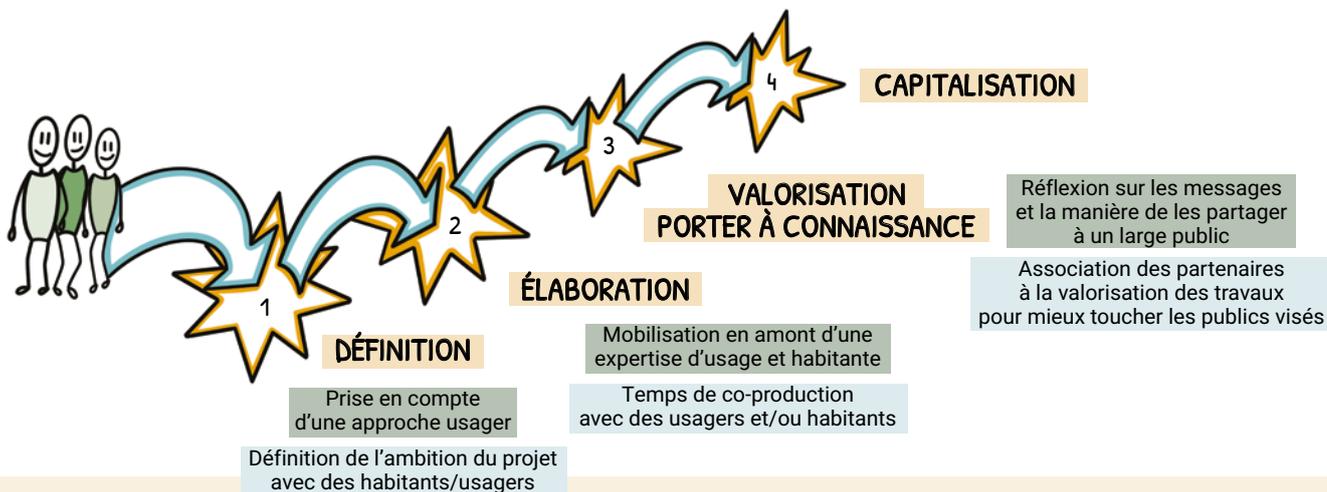
- **produire de la connaissance et faciliter la compréhension du territoire** pour rendre l'ensemble des acteurs, dont les habitants, plus impliqués et mieux informés ;
- **animer des cadres d'échanges et de débats** pour renforcer les coopérations au service du développement vertueux de notre territoire.

Questionner les pratiques et enrichir les méthodes

Sur le volet opérationnel, l'Agence capitalise sur les outils existants de mobilisation des habitants, partage des principes d'intervention et propose des modes de coopération. Cette dynamique transversale favorise le développement de pratiques vers une plus grande intégration de l'ensemble des parties prenantes.

Il s'agit d'enrichir les projets en cours et à venir de l'Agence qui traitent de la question des usages du territoire : Bien être territorial, Bien vieillir, Impacts des JO sur les habitants... Cette démarche permettra par ailleurs d'alimenter les réflexions et dispositifs mis en place pour le volet concertation du SCOT de Lille Métropole dans le cadre de sa révision.

Associer les usagers et habitants à toutes les étapes d'un projet de manière directe ou indirecte



Alexis MONTAIGNE

Coordinateur des programmes, chargé du programme Territoires Participatifs et Animateur du réseau Ambassadeurs DD, CERDD, Centre Ressources Développement Durable

Les crises que nous vivons (de la biodiversité, du climat, des ressources) sont si complexes et interreliées qu'elles ne sauraient être résolues sans l'engagement de toutes et tous dans la recherche de solutions. **L'enjeu démocratique est majeur** : la transition écologique sera juste si elle est inclusive, mobilisatrice et rendue désirable. Les cadres réglementaires et législatifs (lois ZAN, AGECE, Climat & Résilience...) existent pour œuvrer aux transformations de notre modèle de société. Pourtant, accepter que nous devons construire des territoires résilients et solidaires n'est toujours pas acquis. Les résistances au changement sont là.

Embarquer des parties prenantes autour d'un projet est une démarche exigeante : cela demande d'être sincère dans son intention, de ne pas faire semblant. Cela exige également d'être transparent et précis : cadre de participation, chaîne de décisions... Mais au-delà des cadres et de l'outillage, embarquer, c'est avant tout écouter, s'intéresser à la vie des gens pour comprendre et ainsi lever les peurs pour mieux accompagner. En tant que maître d'ouvrage, c'est aussi créer cet espace où la créativité s'exprimera et sera reconnue pour avoir un réel impact sur la décision. Et cela demande du temps !



L'AGENCE, PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

L'Agence entretient des liens multiples avec les communes. Elle produit et diffuse des ressources au service de la connaissance des territoires. Ses études et projets partenariaux associent directement des communes et mobilisent l'expertise de leurs acteurs et/ou habitants. En outre, elle peut travailler avec une commune dans le cadre d'une convention spécifique autour d'un objet commun.

Des partenariats de proximité pour mieux accompagner les communes

Au-delà des liens qu'elle tisse par le biais de ses projets, l'Agence souhaite développer ses collaborations avec les communes dans le cadre de son projet stratégique. Pour ce faire, elle a modélisé une démarche d'accompagnement qu'elle propose aux communes volontaires depuis 2021. C'est ce que l'on nomme les « partenariats de proximité ».

Expérimenter ensemble de nouveaux modes de coopérations

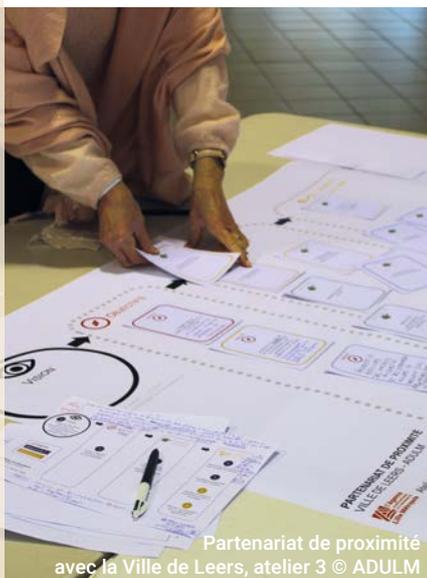
En 2024, alors qu'elle a mené 5 partenariats de proximité conventionnés et qu'elle s'apprête à lancer le 6^{ème} avec la ville de Leers, l'Agence dresse quelques éléments de bilan et d'analyse.

Les premières expérimentations menées avec Faches-Thumesnil et Hem en 2021 ont confirmé la volonté d'une modélisation s'appuyant sur deux volets indissociables : un diagnostic problématisé et une animation partenariale. Elles ont aussi contribué à la définition d'une trame pour le diagnostic problématisé avec un socle socio-démographique.

Le partenariat avec Saint-André-lez-Lille en 2022 a quant à lui permis de tester et valider la modélisation. Le processus s'appuie sur trois ateliers et s'articule en grandes étapes :

- le partage d'un diagnostic ;
- un travail de co-construction autour de 3 enjeux en particulier ;
- un travail de priorisation au service de l'élaboration, l'appropriation et la mise en œuvre du projet de la ville.

Ces ateliers mobilisent une équipe pluridisciplinaire d'élus et de techniciens et leur préparation s'appuie sur un binôme élu/agent de référence.



Partenariat de proximité avec la Ville de Leers, atelier 3 © ADULM

Les principes et attendus d'un partenariat de proximité



Un temps et un lieu dédié associant des élus et des techniciens au service du projet de la commune et de son appropriation



Le croisement d'expertises et une dynamique de co-production permettant de faire l'expérience sensible d'une autre manière de penser et faire



Un socle démographie-logement (au travers d'un diagnostic problématisé) incarnant une approche « habitant » et le choix d'approfondir plus particulièrement des enjeux



Partenariat de proximité avec la ville de Leers, atelier 3 © ADULM

Les partenariats menés en 2023 avec Lambersart et Annœullin, et celui réalisé en 2024 avec Leers ont confirmé d'une part la pertinence de la modélisation et d'autre part la nécessaire adaptation du contenu et de la méthode d'animation en fonction du contexte et de l'écosystème local. Ils ont par ailleurs conforté l'entrée socio-démographique du partenariat tout en actant le fait que cette approche habitante puisse permettre d'aborder d'autres thématiques selon les enjeux des communes.

Ces éléments de bilan, tout comme ceux partagés avec les participants à l'issue de chacun des partenariats menés, confortent la pertinence de la démarche et ses principes, tout en contribuant à affiner le process et la méthode. Les partenariats de proximité apparaissent ainsi comme un cadre privilégié pour expérimenter avec les communes une autre manière de coopérer.

“



Jean-Philippe
ANDRIÈS

Maire de Leers

Je voulais travailler avec mon équipe à la construction d'une vision de Leers à moyen et long termes. Pour cela, nous avons besoin de partir de données complètes et objectives, et pas seulement de nos seules données ou représentations. Mais les thématiques et les défis sont nombreux et parfois complexes. Dans les villes de notre taille, nous n'avons pas les ressources internes nécessaires à ce type de travail.

La démarche partenariale entreprise avec l'ADULM a permis de réunir élus et techniciens dans des ateliers animés par l'Agence. Le diagnostic personnalisé de l'ADULM, leur connaissance du territoire et de la métropole, leur écoute, leur adaptation et leur méthode d'animation ont permis d'avoir des échanges constructifs et riches pour aboutir à un résultat que nous n'aurions pas atteints seuls.

”

Partager les ressources existantes et questionner la manière de s'en saisir

Aux côtés de ces conventions partenariales, l'Agence a testé en 2024 d'autres interventions plus ponctuelles à la demande de communes ou de la MEL, sur un objet plus précis. Il s'agit par ces interventions, auprès d'une municipalité ou dans le cadre des réunions DGS des territoires de la MEL, de mieux faire connaître les ressources existantes à l'Agence et aussi de questionner la manière de se les approprier de façon transversale au service de ses propres réflexions et projets.

Quelles données trouve-t-on dans les Portraits de communes ? Quels sont les autres Portraits territoriaux disponibles ? Comment les utiliser ? Autant de questions sur lesquelles il est intéressant d'échanger avec les communes. L'Agence est en effet convaincue que la pertinence de ses travaux réside beaucoup en la capacité des acteurs de se les approprier.

Après plusieurs expérimentations, l'Agence s'intéresse aujourd'hui à la manière dont elle pourrait modéliser ce type d'interventions pour davantage les développer.

CHIFFRES CLEFS

6

Partenariats
de proximité réalisés
avec pour chacune des
communes accompagnées :

1

diagnostic problématisé

3X3

heures d'atelier de co-construction

de 10 à 17

élus et agents associés

3

enjeux approfondis

5

réunions de présentation
individuelles
de Portrait de communes



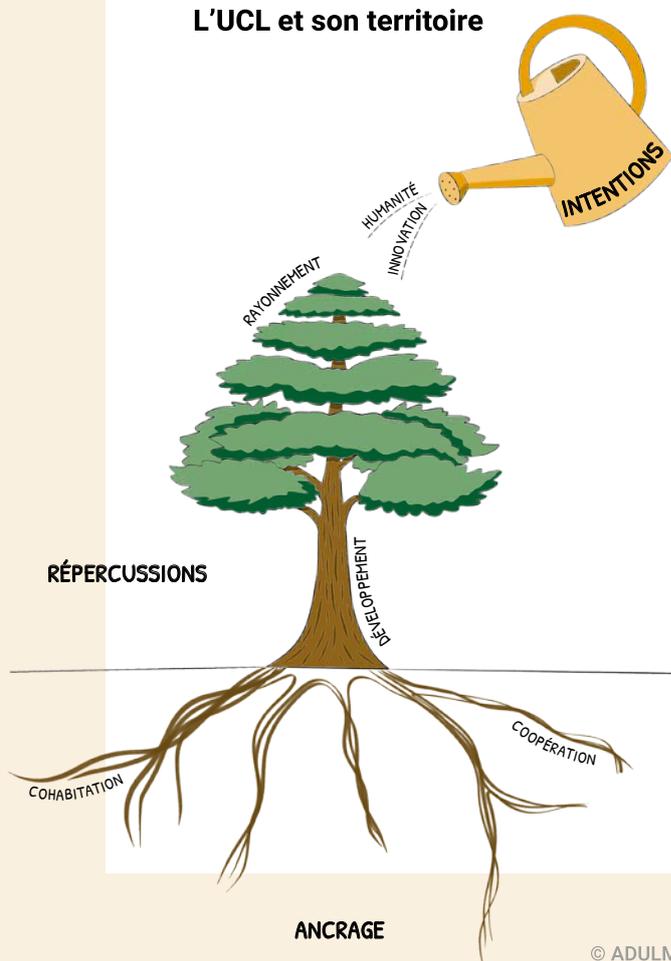
L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE ET SON TERRITOIRE IMPACTS ET CONTRIBUTIONS

À l'aube de ses 150 ans, l'Université Catholique de Lille (UCL) a fait appel à l'Agence afin de mesurer son impact et d'appréhender sa relation avec le territoire. Pendant un an, en s'appuyant sur de nombreuses rencontres, plus de 15 entretiens, un ensemble d'ouvrages littéraires et un questionnaire administré à tous les établissements de l'UCL, l'Agence a ouvert la question « Et si l'Université Catholique de Lille n'était pas là... ? ».

Un acteur historique de la métropole

Créée en 1875, l'UCL s'est implantée au sein de la métropole lilloise pour répondre aux besoins du territoire, des entrepreneurs locaux et de la communauté catholique. Avec l'objectif initial de former une population qualifiée et éclairée, elle s'est au fil du temps adaptée et réinventée, en diversifiant ses activités et en s'illustrant particulièrement dans le domaine de l'éducation, de la santé et du social. Si l'esprit de la fondation de l'UCL, ses valeurs et son modèle, ont permis son développement, on ne peut mettre de côté l'impact territorial lié à ce dernier. Et si les fondateurs de La Catho n'avaient pas choisi Lille pour la construire, compterait-elle aujourd'hui 42 000 étudiants et des établissements de santé ? S'ils n'avaient pas été guidés par leurs valeurs, l'UCL se serait-elle développée autrement ? S'ils n'avaient pas créé l'UCL, notre métropole figurerait-elle au top 3 des métropoles universitaires ?

L'UCL et son territoire



Un acteur implanté et enraciné dans le territoire métropolitain

Une cohabitation avec le territoire, ses habitants et ses usagers

Par son développement, l'UCL est devenue un véritable acteur de la métropole, un aménageur qui contribue à la transformation urbaine et à faire la ville sur la ville à l'échelle de la métropole lilloise, en accompagnant le développement de repères territoriaux, et plus intensément à l'échelle du quartier Vauban-Esquermes, ancrage historique de l'UCL, dont le paysage et l'atmosphère sont façonnés par l'UCL.

Une intégration nécessaire et souhaitée au sein des écosystèmes territoriaux

L'ancrage de l'UCL se reflète également dans sa contribution à des écosystèmes actifs et diversifiés, source de coopérations, d'échanges et d'opportunités de développement, véritables atouts pour le territoire.

Un porteur d'ambitions pour le territoire

La solidarité et l'humanité au cœur des valeurs de l'UCL

Dans un territoire marqué par les difficultés socio-économiques, l'accès à des services de santé et d'actions sociales adaptés en quantité et en qualité est un enjeu plus que primordial auquel l'UCL contribue par son offre de soins et son action de proximité, son engagement en tant qu'acteur majeur de la vie étudiante et son souci de former les adultes citoyens et actifs de demain.

L'adaptation et les transitions aux enjeux d'avenir par l'innovation

L'UCL a été créée avec l'ambition de soutenir les profondes transformations de la société provoquées par l'industrialisation. Cette volonté d'accompagner les évolutions de la société plus que de les subir reste aujourd'hui un des piliers du développement de l'UCL qui s'incarne par l'innovation pédagogique, la recherche, l'innovation sociale et l'ambition de répondre aux enjeux environnementaux.

Un moteur de développement pour le territoire

L'Université Catholique de Lille, à la fois moteur et bénéficiaire de l'attractivité du territoire

L'UCL contribue au rayonnement du territoire à travers différents champs et à différentes échelles par son patrimoine qui participe à l'identité lilloise, son projet pédagogique, son image de qualité et d'excellence et son ouverture à l'international.

Une relation étroite entre dynamisme de La Catho et développement du territoire

L'UCL participe au dynamisme local notamment via son rôle d'acteur économique majeur, son ouverture à la culture et à la spiritualité ainsi que par la jeunesse de la population qu'elle attire sur le territoire.

Les impacts de l'UCL en quelques chiffres



40%
des étudiants lillois sont inscrits à l'UCL



25%
des passages aux urgences dans la MEL ont lieu dans un hôpital du GHICL



3^{ème}
gestionnaire de logements étudiants de la MEL



52 000 m²
de surfaces réhabilitées par l'UCL en 2023



4^{ème}
employeur privé du Nord-Pas-de-Calais et près de 7 000 salariés

CHIFFRES CLEFS

18

entretiens

3

focus group

5

thématiques traitées :
vie étudiante, santé-sociale,
économie, culture et
attractivité, fabrique de la ville

20

fiches qui constituent un livrable

10

Un grand questionnaire adressé aux 10 établissements d'enseignement supérieur de l'UCL

“



Patrick SCAUFLAIRE

Président Recteur de l'Université Catholique de Lille

En 2025, l'Université Catholique de Lille célèbre 150 ans d'ancrage à Lille et sur son territoire. Cet anniversaire est l'occasion de mettre en lumière son impact, au-delà de l'enseignement supérieur : recherche, innovation, service à la société, notamment dans les domaines sanitaire et médico-social. Fondée en 1875 avec cinq facultés toujours actives, l'université a formé 350 000 étudiants.

Elle compte aujourd'hui 42 000 étudiants et plus de 150 000 alumni. Son rayonnement contribue au dynamisme de la MEL, 3^{ème} métropole universitaire de France. Nous nous réjouissons que l'ADULM ait su mettre en valeur cet impact à travers une démarche rigoureuse et une collaboration fructueuse avec notre institution universitaire. Ce jalon historique nous engage à poursuivre l'évaluation de notre empreinte métropolitaine et à renforcer notre contribution à un enseignement supérieur d'avenir, en synergie avec l'ensemble des acteurs du territoire.

”



En bref...



Rencontres franco-néerlandaises de l'urbanisme © ADULM

1 L'accueil de délégations belges et néerlandaises

Fidèle aux coopérations avec le territoire belge, l'Agence a pu accueillir et faire visiter le territoire métropolitain à deux délégations bruxelloises. Les échanges ont porté sur la transformation des espaces publics, lors de l'accueil d'une délégation de la ville de Bruxelles par la ville de Lille. Et c'est autour des enjeux économiques, du commerce et de l'attractivité du territoire que l'Agence a pu dialoguer avec Hub Bruxelles, agence de développement et de promotion économique qui accompagne les entreprises de Belgique (et de Bruxelles) à l'étranger.

Enfin, aux côtés de la CCI France - Pays-Bas, l'Agence a accueilli les Rencontres franco-néerlandaises de l'urbanisme, autour des enjeux actuels du développement urbain et des solutions en faveur des villes à faible émission carbone, durables et résilientes. La thématique de l'eau était au cœur de ces rencontres.



2 URBA8 : un réseau essentiel et dynamique pour le développement de nouveaux outils

L'Agence poursuit son implication dans le réseau Urba8, d'une grande richesse pour croiser les enjeux interterritoriaux et réfléchir collectivement aux territoires de demain. L'Agence copilote, aux côtés de l'AUD Saint-Omer, le **club Communication**, relancé en 2022. Deux axes de travail sont privilégiés : faire connaître le réseau et ses productions et mutualiser les bonnes pratiques pour développer des projets communs. 4 réunions se sont tenues en 2024, des moments d'échanges propices pour aborder les actualités de chacun, partager les retours d'expériences et créer des outils et supports de communication (kit communication complet).

L'Agence copilote également avec l'ADUGA (Grand Amiénois) le club **Nouvelles Données**. Constitué en 2022 pour mutualiser les expertises en matière de données, ce groupe de travail a poursuivi en 2024 la mise en place d'un socle de données à l'échelle régionale et développé les premiers indicateurs statistiques standards en démographie, habitat et économie. Le club a également renforcé ses échanges avec des partenaires comme Géo2France afin d'instaurer une gouvernance territoriale des données. Par ailleurs, des travaux ont été engagés pour analyser les indicateurs relatifs aux îlots de chaleur urbains en exploitant l'outil Geoclimate de l'Ademe.



Club Communication à Amiens © ADULM



Rencontre Fnau 2024 © Agence Saint-Omer

3 La Fnau, un espace d'échanges pour partager, — capitaliser et innover ensemble

L'Agence prend part activement aux activités de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Elle porte **l'animation de deux lieux d'échanges thématiques entre professionnels des agences** : le club Urbanisme commercial et le groupe de travail Coopérations territoriales.

Elle s'est particulièrement impliquée dans la **45^{ème} rencontre de la Fnau** qui s'est déroulée à Saint-Omer, que ce soit dans l'animation des plénières, ou encore par le copilotage de deux ateliers sur les espaces publics interterritoriaux et l'aménagement des espaces publics face au changement climatique.

L'Agence a enfin contribué à **la démarche Observ'Agglo**, aux côtés de partenaires comme l'ANCT, France Urbaine. Celle-ci vise à construire un référentiel commun entre intercommunalités et agences d'urbanisme, à animer un réseau de partage et à offrir une approche comparative, en mutualisant des données statistiques comparables pour éclairer les territoires.



En bref...

4 Transfrontalier : — mieux appréhender les réalités du territoire métropolitain

L'Agence a poursuivi en 2024, les dynamiques engagées pour mieux appréhender les réalités transfrontalières et surtout les rendre visibles. Elle a continué ses échanges en interne avec un groupe de travail et d'échanges spécifiquement dédié pour impulser un réflexe transfrontalier dans l'ensemble des thématiques qu'elle étudie. Elle a également développé et renforcé le partenariat avec l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai sur la base de la convention de travail signée pour 2023 et 2024.

Fin 2024, l'Agence a encouragé par une lettre de soutien la création d'une plateforme européenne portée par Perspective Brussels, son homologue de la Région Bruxelles Capitale, autour des questions d'urbanisme et d'aménagement urbain : « PlanningMatters - Connecting Urban Planning Agencies in Europe ». La création de cette plateforme fait suite aux travaux menés par Perspective Brussels dans le cadre de la présidence belge de l'Union Européenne (01/01 au 30/06/24). Parmi les partenaires soutenant cette initiative : UrbanLyon, le réseau Eurocities ou encore des métropoles européennes comme Amsterdam et Berlin.



5 POPSU Transitions : « arpenter — les sentiers des transitions au service de la cohésion des territoires »

POPSU, la plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines a lancé officiellement son 3^{ème} programme de recherche-action POPSU Transitions fin mars 2024. La MEL fait partie des 23 territoires engagés dans la démarche.



La MEL a identifié 3 défis spécifiques qui composent ses principaux axes de travail pour la durée de POPSU Transitions :

- **systèmes alimentaires et relations interterritoriales**, quelles capacités de transformation et de durabilité pour la métropole ? ;
- **vers la métropole décarbonée**. Politique des usages : adaptations des comportements dans la mobilité du quotidien ;
- **jeunesses, fragilités et transitions** : la métropole au défi de la justice spatiale.

Dans chacun des territoires, des plateformes locales constituées d'acteurs de la collectivité et du monde de la recherche sont à l'œuvre. L'Agence est partenaire de la plateforme locale POPSU de la MEL. Elle est associée à ses travaux et met ses compétences et études sur les 3 axes de travail à disposition de celle-ci.

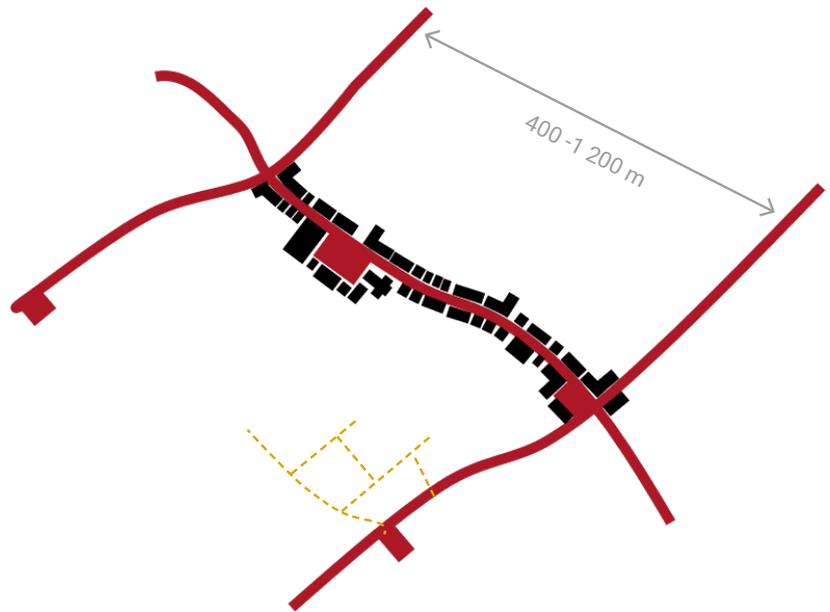
6 Repenser la ville — du quart d'heure pour le périurbain

Quelles sont les capacités des périphéries métropolitaines pour développer la « ville du quart d'heure » ? Quel rôle tiennent les « centralités linéaires » situées dans le périurbain à cet égard ? Telles sont les questions étudiées dans le cadre du projet européen « EMC2 - The Evolutive Meshed Compact City » et partagées par cinq grandes métropoles européennes : Lille, Nice, Vienne, Göteborg et Pise. Le consortium européen, piloté par le CNRS (Nice) et regroupant les Universités de Chalmers (SWE), de Pise (ITA) et de Vienne (AUT) ainsi que les Villes de Göteborg (SWE) et de Viareggio (ITA) ainsi que les Agences d'urbanisme Azuréenne et de Lille Métropole, a pour objectif de proposer avec « la ville compacte évolutive et maillée (EMC2) », un nouveau modèle de la ville mixte, adapté au périurbain. Démarré en 2023, ce projet de recherche se finalisera en 2025.

* « La ville compacte évolutive maillée (EMC2) »

La ville compacte évolutive maillée (EMC2)

Objectif : chaque habitant et usagers à 15 min d'une centralité linéaire



© Projet EMC2 / Espace, CNRS Nice, Université Côte d'Azur

7 Le profil électrique des communes : partenariat avec Enedis

En 2024, l'Agence s'est engagée dans un partenariat avec Enedis pour réaliser un premier travail d'analyses des consommations électriques du territoire du SCOT Lille Métropole. Les résultats ont permis d'établir un profil énergétique préalable et d'intégrer de nouveaux indicateurs de productions et de consommations électriques au sein des Portraits de Communes mis à jour annuellement sur le site internet de l'Agence.

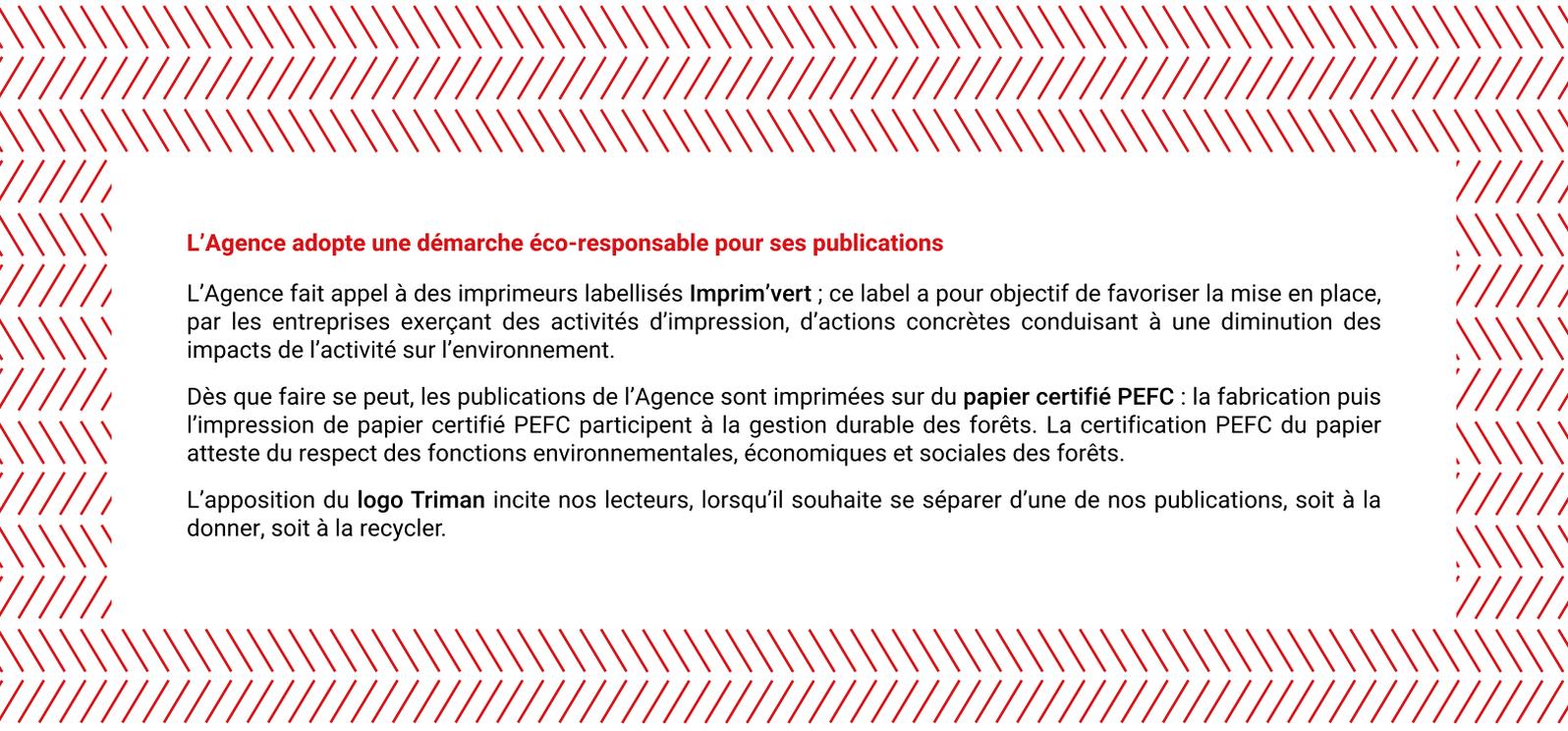
Pour 2025, l'Agence et Enedis œuvreront à des travaux statistiques prospectifs : élaboration d'un panorama complet de la thermo sensibilité, relevé des conséquences du développement de l'électromobilité sur les capacités existantes du réseau électrique, croisement de données foncières et énergétiques pour recenser l'occupation des parcs d'activités économiques.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



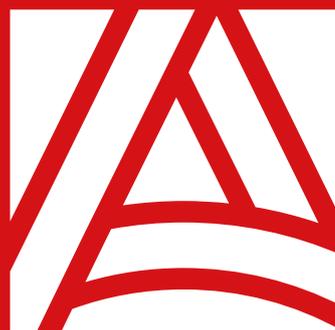


L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org

